

# La gestion sociale de la mémoire dans l'égypte du III<sup>e</sup> millénaire : Les tombes des particuliers, entre emploi privé et idéologie publique

JUAN CARLOS MORENO GARCÍA

## Introduction

Mon intérêt pour les problèmes d'interprétation des scènes qui figurent dans les tombes de l'Ancien Empire remonte à l'époque où je préparais ma thèse de doctorat. Il s'agissait alors d'utiliser les défilés de « *domaines funéraires* » comme source afin de déterminer les caractéristiques de l'organisation territoriale de l'Égypte, la composition et les modalités de transmission des patrimoines fonciers des hauts dignitaires, et les formes d'intervention de l'État dans l'aménagement de l'espace rural.<sup>1</sup> Très tôt je me suis heurté aux difficultés qui dérivent du fait que l'on considère ces pseudo-toponymes comme une source historique valable. À la lumière d'exemples de plus en plus abondants où l'on relève la présence ou l'absence de certains éléments significatifs dans les scènes, voire la manière particulière de les évoquer, on constate l'existence de conventions qui limitaient le choix et la présentation des thèmes, ce qui dès lors ne correspondait point à une reproduction naturaliste et immédiate du milieu rural. L'utilisation des scènes des tombes en tant que source historique exige, comme dans le cas des textes, de décoder le message et les valeurs qu'elles transmettent. John Baines a utilisé le terme *decorum* pour désigner les conventions qui délimitaient le programme iconographique et épigraphique des tombes, notamment en ce qui concerne le choix et le traitement des thèmes. Ses analyses et celles d'autres chercheurs ont montré combien il est illusoire d'accepter les scènes telles quelles, comme si elles étaient lisibles sans aucune médiation idéologique et comme si elles tombaient aisément dans des catégories telles que « *propagande* » ou « *religion funéraire* ». En fait, les scènes et les textes expriment certaines valeurs sociales et idéologiques de l'élite dirigeante, et plus précisément celles considérées comme pertinentes

1 J. C. Moreno García, *Hwt et le milieu rural égyptien du III<sup>e</sup> millénaire. Économie, administration et organisation territoriale*, Paris, 1999, p. 63-116.

pour figurer dans un monument funéraire. En l'absence d'autres sources d'information – résidences privées, décor des palais, correspondance entre particuliers, etc. –, nos interprétations des valeurs et de la cosmogonie de l'élite dépendent toujours, en grande partie, des informations contenues dans ses tombes, ce qui impose une série de filtres qui limitent notre accès à l'ensemble de son idéologie (caractéristiques du groupe social qui les édifia, des types de monuments qu'il utilisait, du décor propre à chaque catégorie de monument, des moyens de transmission idéologique présents dans ce décor). Si on remonte cette échelle de filtres, à l'inverse, on se heurte à de nombreuses difficultés : dans une culture dominée par la transmission orale, les textes et les images ne véhiculent que certaines valeurs, dont seulement une partie pouvait figurer dans des monuments funéraires tels que les tombes décorées qui, en fin de comptes, ne furent utilisés que par une partie très limitée de la société égyptienne.

Cependant, de nouvelles recherches et l'emploi de modèles interprétatifs plus raffinés permettent de replacer l'analyse des tombes dans un contexte plus large : celui de l'organisation des élites de l'Égypte ancienne, des valeurs assurant leur cohésion à la tête du pays, et de leur empreinte dans la structure de l'État ; une perspective comparative pouvant ouvrir de nouvelles voies fécondes de recherche.<sup>2</sup> L'analyse du programme décoratif des monuments funéraires des particuliers a bénéficié des études récentes

2 J. Baines, N. Yoffee, « Order, legitimacy, and wealth in ancient Egypt and Mesopotamia », dans G. Feinman, J. Marcus (éd.), *Archaic States*, Santa Fé, 1998, p. 199-260 ; J. Richards, M. Van Buren (éd.), *Order, Legitimacy, and Wealth in Ancient States*, Cambridge, 2000 ; N. Yoffee, *Myths of the Archaic State. Evolution of the Earliest Cities, States, and Civilizations*, Cambridge, 2005. Cf. aussi J. Haldon, *The State and the Tributary Mode of Production*, Londres, 1993 ; P. Bourdieu, « De la maison du roi à la raison d'État. Un modèle de la genèse du champ bureaucratique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 118 (1997), p. 55-68.

inspirées par ces prémisses,<sup>3</sup> tandis que les recherches insistent de plus en plus sur les aspects sociologiques des inhumations ainsi que sur les différences sociales et culturelles présentes dans l'organisation des nécropoles.<sup>4</sup> Les fouilles menées par l'équipe de Kanawati dans la nécropole de Têti, par exemple, révèlent les conflits existant au sein des élites dirigeantes qui se manifestent par l'usurpation de mastabas, par la destruction du nom des dignitaires tombés en disgrâce, ou à travers l'arrivée de potentats provinciaux aux postes les plus élevés de l'État.<sup>5</sup> D'autres études établissent que les dimensions des tombes ou la présence de puits funéraires avec des inhumations secondaires sont des indicateurs précieux sur l'organisation sociale des élites, informations qui restent généralement cachées par le poids des conventions qui dominent l'iconogra-

phie et l'épigraphie.<sup>6</sup> Seidlmayer a montré, dans une série d'études fondamentales, les différences culturelles et matérielles qui opposent les inhumations des élites provinciales aux tombes de leurs voisins plus humbles, et qui trahissent des priorités sociales et des valeurs culturelles différenciées.<sup>7</sup> Un des éléments itératifs dans ces études est l'importance des groupes familiaux et la cohésion des générations au cours du temps, qui se manifestent surtout dans les inhumations collectives.<sup>8</sup> Enfin, la position du défunt dans la tombe et la composition du trousseau funéraire apportent également des indices précieux sur l'organisation sociale et sur le rôle des défunts dans la cohésion des groupes auxquels ils appartenaient.<sup>9</sup>

En définitive, l'étude du programme ornemental des tombes est inséparable de celui de l'organisation sociale et des valeurs idéologiques véhiculées par

3 R. van Walsem, « The interpretation of iconographic programmes in Old Kingdom elite tombs of the memphite area. Methodological and theoretical considerations », dans Ch. J. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists* (OLA, 82), Louvain, 1998, p. 1205-1213 ; J. Richards, « Ancient Egyptian mortuary practice and the study of socio-economic differentiation », dans J. Lustig (éd.), *Egyptology and Anthropology : A Developing Dialogue*, Sheffield, 1998, p. 33-42 ; J. Kamrin, *The Cosmos of Khnumhotep II at Beni Hasan*, Londres, 1999 ; D. O'Connor, « Sexuality, statuary, and the afterlife : scenes in the tomb-chapel of Pepyankh (Heny the Black). An interpretative essay », dans P. der Manuelian (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, vol. II, Boston, p. 621-633 ; Idem, « Society and individual in early Egypt », dans J. Richards, M. Van Buren (éd.), *Order, Legitimacy, and Wealth in Ancient States*, Cambridge, 2000, p. 21-35 ; D. Vischak, « Common ground between Pyramid Texts and Old Kingdom tomb design : the case of Ankhmahor », *JARCE* 40 (2003), 133-157 ; P. A. Bochi, « The enigmatic activity of painting the seasons at an easel : contemplative leisure or preemptive measure ? », *JARCE* 40 (2003), 159-169. Pour le Nouvel Empire, cf. des ouvrages récents comme M. Hartwig, *Tomb Painting and Identity in Ancient Thebes, 1419-1372 BCE*, Turnhout, 2004, et E. Hofmann, *Bilder im Wandel. Die Kunst der ramessidischen Privatgräber*, Mayence, 2004.

4 Excellente mise au point dans J. Richards, *Society and Death in Ancient Egypt. Mortuary Landscapes of the Middle Kingdom*, Cambridge, 2005. Cf. aussi, H. Willems (éd.), *Social Aspects of Funerary Culture in the Egyptian Old and Middle Kingdoms* (OLA, 103), Louvain, 2001 ; J. Bourriau, « Patterns of change in burial customs during the Middle Kingdom », dans S. Quirke (éd.), *Middle Kingdom Studies*, New Malden, 1991, p. 3-20.

5 N. Kanawati, *Conspiracies in the Egyptian Palace. Unis to Pepy I*, Londres, 2003.

6 N. Alexanian, « Social dimensions of Old Kingdom mastaba architecture », dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-First Century. Vol. II : History, Religion*, Le Caire, 2003, p. 88-96 ; M. Barta, « Sociology of the minor cemeteries during the Old Kingdom. A view from Abusir south », *Archiv Orientalní* 70 (2002), 291-300 ; A. M. Roth, *A Cemetery of Palace Attendants, Including G 2084-2099, G 2230+2231, and G 2240* (Giza Mastabas, 6), Boston, 1995, p. 23-58.

7 S. J. Seidlmayer, *Gräberfelder aus dem Übergang vom Alten zum Mittleren Reich*. Studien zur Archäologie der Ersten Zwischenzeit (SAGA, 1), Heidelberg, 1990 ; Idem, « Die Ikonographie des Todes », dans H. Willems (éd.), *Social Aspects of Funerary Culture in the Egyptian Old and Middle Kingdoms* (OLA, 103), Louvain, 2001, p. 205-52 ; Idem, « Vom Sterben der kleinen Leute. Tod und Bestattung in der sozialen Grundschrift am Ende des Alten Reiches », dans H. Guksch, E. Hofmann (éd.), *Grab und Totenkult im alten Ägypten*, Munich, 2003, p. 60-74.

8 Cf., par exemple, K.-J. Seyfried, « Generationeneinbindung », dans J. Assmann, E. Dziobek, H. Guksch, F. Kampp (éd.), *Thebanische Beamtennekropolen. Neue Perspektiven archäologischer Forschung* (SAGA, 12), Heidelberg, 1995, p. 219-231 ; P. F. Dorman, « Family burial and commemoration in the Theban necropolis », dans N. Strudwick, J. H. Taylor (éd.), *The Theban Necropolis. Past, Present and Future*, Londres, 2003, p. 30-41.

9 J. C. Moreno García, « Elites et pratiques funéraires dans la nécropole de Têti à la fin du IIIe millénaire », *CdE* 157-158 (2004), 104-121 ; D. Wengrow, J. Baines, « Images, human bodies and the ritual construction of memory in late Predynastic Egypt », dans S. Hendrickx, R. F. Friedman, K. M. Ciałowicz, M. Chłodnicki (éd.), *Egypt at its Origins. Studies in Memory of Barbara Adams* (OLA, 138), Louvain, 2004, p. 1091-1113.

le groupe qui s’y faisait inhumer. Autour de la tombe – qu’elle soit décorée ou anépigraphe – se nouaient des relations sociales diverses visant à assurer la cohésion d’un groupe large constitué par la famille du défunt et par ses clients et dépendants. Mais dans le cas des tombes de l’élite, leur emplacement, leur décor et leur mobilier – œuvre de spécialistes, souvent fourni par les départements de la Résidence – expriment surtout le rôle du défunt en tant que serviteur de l’État. À la lumière de ces considérations, la tombe décorée figure de plus en plus comme lieu de mémoire portant des messages parfois contradictoires du fait des deux pôles qui déterminaient son rôle social : le groupe familial d’une part et l’État de l’autre.

## La tombe, lieu de mémoire

### Une mémoire sélective : le rôle de l’État

Le programme décoratif des tombes de l’Ancien Empire se caractérise par la relation étroite qui existe entre les images et les textes.<sup>10</sup> Par conséquent, il serait non productif d’interpréter séparément le contenu de l’iconographie et celui des textes, comme s’ils appartenaient à deux domaines différents, sans aucun rapport entre eux : d’une part, les récits autobiographiques, standardisés, qui concernent seulement les aspects de la vie d’un dignitaire, revêtus d’une transcendance sociale et morale (avancement dans la hiérarchie administrative, accomplissement des ordres royaux, récompenses obtenues, reconnaissance publique de l’importance de sa fonction, qualités morales, service aux plus démunis) ; d’autre part, les scènes, dont le contenu, également standardisé, ne correspond presque jamais aux événements mentionnés dans les autobiographies.<sup>11</sup> De

10 H. G. Fischer, *L’écriture et l’art de l’Égypte ancienne. Quatre leçons sur la paléographie et l’épigraphie pharaoniques*, Paris, 1986 ; P. Vernus, « Des relations entre textes et représentations dans l’Égypte pharaonique », dans *Ecritures*, vol. 2, Paris, 1985, p. 45-66 ; J. Baines, « Communication and display : the integration of early Egyptian art and writing », *Antiquity* 63 (1989), 471-482 ; H. te Velde, « Egyptian hieroglyphs as signs, symbols and gods », *Visible Religion* 4-5 (1986), 63-72 ; B. M. Bryan, « The disjunction of text and image in Egyptian art », dans P. der Manuelian (éd.), *Studies in Honor of W. K. Simpson*, vol. I, Boston, 1996, p. 161-168.

11 Il est possible que l’expression « j’ai labouré à la campagne », qui figure dans certaines autobiographies, soit une

plus, on a traditionnellement admis que les scènes représentant le *pr-dt* du propriétaire de la tombe sont la figuration « naturaliste » de ses possessions et des activités menées dans son domaine privé ; celles-ci étant censées l’aider à poursuivre une existence aisée dans l’au-delà, semblable à celle qu’il avait eu sur terre.<sup>12</sup> Quant aux inscriptions qui accompagnent les scènes, elles décriraient, de manière exacte, des événements qui se passaient dans la vie réelle.

Toutefois, cette interprétation pose de nombreux problèmes. Tout d’abord, il est difficile de concilier le caractère « privé » des scènes avec leur nature standardisée, répétée de tombes en tombes.<sup>13</sup> D’autre part, on peut s’interroger sur la nature du message encodé par le programme ornemental des monuments funéraires : si le contenu des autobiographies concerne la dimension sociale des actes d’un individu et ignore les détails de sa vie privée, peut-on vraiment considérer que l’iconographie standardisée reproduit le milieu privé, domestique et réel de la vie d’un particulier ? Par ailleurs, l’art égyptien était l’expression des valeurs et de la vision du monde de l’élite, de telle sorte que le « réalisme » et le « naturalisme » tant des images individuelles que des compositions obéit, en fait, à des critères d’ordre idéologique qui articulent l’interprétation du monde et la vision du rôle social d’une couche, minoritaire, de la population égyptienne.<sup>14</sup> L’icono-

exception : Urk. I 88 :3 ; B. Vachala, « Die Biographie des Ptahschepses », dans *Sesto Congresso Internazionale di Egittologia. Atti*, vol. 2, Turin, 1993, p. 547-550 [text A 385+885+892+906].

12 I. Shirun-Grumach, « Zur strukturalen Semantik in der Kunst », dans J. Osing, G. Dreyer (éd.), *Form und Mass. Festschrift für Gerhard Fecht*, Wiesbaden, 1987, p. 429-435 ; H. A. Groenewegen-Frankfort, *Arrest and Movement. An Essay on Space and Time in the Representational Art of the Ancient Near East*, 1972<sup>2</sup>, p. 28-36. A propos de l’interprétation de ces scènes, cf. J. C. Moreno García, *Hwt et le milieu rural égyptien du IIIe millénaire. Économie, administration et organisation territoriale*, Paris, 1999, p. 63-76.

13 L’introduction occasionnelle de certains motifs ou expressions, pendant des périodes très limitées, confirme le poids des conventions iconographiques et textuelles. Cf., par exemple, J. C. Moreno García, *Hwt et le milieu rural égyptien du IIIe millénaire*, p. 143-145 ; P. A. Bochi, « The enigmatic activity of painting the seasons at an easel : contemplative leisure or preemptive measure ? », *JARCE* 40 (2003), 159-169.

14 R. S. Bianchi, « Ancient Egyptian reliefs, statuary, and monumental paintings », dans J. M. Sasson (éd.), *Civilizations of*

graphie présente donc une interprétation partielle, biaisée et standardisée de la réalité, tout comme les autobiographies dans le domaine littéraire ou les prétendus « portraits » dans la statuaire.<sup>15</sup> Finalement, le choix de thèmes dignes de figurer tant dans un récit autobiographique que dans une scène de tombe était gouverné par des considérations de décorum qui en limitaient les possibilités d'expression.<sup>16</sup> C'est pour ces raisons que les égyptologues

insistent, depuis un certain temps, sur le caractère non naturaliste des représentations et, par conséquent, sur les limites et les précautions d'usage à opérer pour une reconstruction du système productif ou de la structure sociale pharaoniques, tant dans les domaines de la représentation du paysage égyptien,<sup>17</sup> des « domaines funéraires »,<sup>18</sup> du traitement des céréales,<sup>19</sup> des espèces animales évoquées par les scènes,<sup>20</sup> de l'emploi d'outils agricoles,<sup>21</sup> des métiers,<sup>22</sup> des ritualistes funéraires,<sup>23</sup> des statues de

---

*the Ancient Near East*, vol. IV, New York, 1995, p. 2533 : « Egyptian art is the visual manifestation of societal values formulated by an elite representing less than 5 percent of the total population of the country ; the art created for this elite was a canonical enterprise, conforming to established criteria that remained relatively invariable over time and did not allow craftsmen the degree of freedom of expression that one associates with Western artists ; and as a visual means of expressing these societal values, Egyptian art may be regarded as an extension of the system of hieroglyphs, because the rules regulating the design of any given hieroglyph are precisely those governing the composition of any given visual image ». Cf. aussi R. S. Bianchi, « An elite image », dans E. Goring, N. Reeves, J. Ruffle (éd.), *Chief of Seers. Egyptian Studies in Memory of Cyril Aldred*, Londres, 1997, p. 34-48 ; J. Baines, « On the status and purposes of ancient Egyptian art », *Cambridge Archaeological Journal* 4 (1994), 67-94 ; J. Richards, « Modified order, responsive legitimacy, redistributed wealth: Egypt, 2260-1650 BC », dans J. Richards, M. Van Buren (éd.), *Order, Legitimacy, and Wealth in Ancient States*, Cambridge, 2000, p. 36-45.

- 15 A propos du « réalisme » des « portraits », cf. R. S. Bianchi, « The Pharaonic art of Ptolemaic Egypt », dans *Cleopatra's Egypt: Age of the Ptolemies*, New York, 1988, p. 55-80 ; Idem, « An elite image », dans E. Goring, N. Reeves, J. Ruffle (éd.), *Chief of Seers. Egyptian Studies in Memory of Cyril Aldred*, Londres, 1997, p. 34-48 ; R. Tefnin, « À propos d'un vieux harpiste du Musée de Leyde et du réalisme dans l'art égyptien », *Annales d'histoire de l'art et d'archéologie* 10 (1988), 7-26 ; L. Delvaux, « Statuaire privée et pouvoir en Egypte ancienne », dans *Les moyens d'expression du pouvoir dans les sociétés anciennes (Lettres orientales, 5)*, Louvain, 1996, p. 39-48. Pour une opinion différente, cf. J. Assmann (éd.), « Preservation and presentation of self in ancient Egyptian portraiture », dans P. der Manuelian (éd.), *Studies in Honor of W. K. Simpson*, vol. I, Boston, 1996, p. 55-81. Même des attitudes apparemment plus réalistes étaient aussi soumises à des conventions standardisées : B. V. Bothmer, « On realism in Egyptian funerary sculpture of the Old Kingdom », dans M. E. Cody (éd.), *Egyptian Art. Selected Writings of Bernard V. Bothmer*, Oxford, 2004, p. 371-393.
- 16 J. Baines, « Literacy, social organization and the archaeological record : the case of early Egypt », dans J. Gledhill, B. Bender, M. T. Larsen (éd.), *State and Society. The*

---

*Emergence and Development of Social Hierarchy and Political Centralization (One World Archaeology, 4)*, Londres, 1988, p. 192-214 ; Idem, « Ancient Egyptian concepts and uses of the past : 3rd to 2nd millennium BC evidence », dans R. Layton (éd.), *Who Needs the Past? Indigenous Values and Archaeology (One World Archaeology, 5)*, Londres, 1989, p. 131-149 ; Idem, « Restricted knowledge, hierarchy and decorum : modern perceptions and ancient institutions », *JARCE* 27 (1990), 1-23 ; Idem, « Society and religious practice », dans B. E. Shafer (éd.), *Religion in Ancient Egypt. Gods, Myths and Personal Practice*, Londres, 1991, p. 123-200 ; Idem, « On status and purposes of ancient Egyptian art », *Cambridge Archaeological Journal* 4 (1994), 67-94.

- 17 R. S. Bianchi, « The theban landscape of Rameses II », dans J. Phillips (éd.), *Ancient Egypt, the Aegean and the Near East: Studies in Honour of Martha Rhoads Bell*, San Antonio, 1997, p. 87-94.
- 18 J. C. Moreno García, *Hwt et le milieu rural égyptien du IIIe millénaire*, p. 76-110.
- 19 D. Samuel, « Ancient Egyptian cereal processing: beyond the artistic record », *Cambridge Archaeological Journal* 3 (1993), 276-283.
- 20 J. C. Moreno García, « J'ai rempli les pâturages avec des vaches tachetées... Bétail, économie royale et idéologie en Egypte, de l'Ancien au Moyen Empire », *RdE* 50 (1999), 241-257 ; Idem, « Production alimentaire et idéologie : les limites de l'iconographie pour l'étude des pratiques agricoles et alimentaires des Egyptiens du IIIe millénaire avant J.-C. », *Dialogues d'histoire ancienne* 29/2 (2003), 73-95.
- 21 Th. Ruf, « Histoire sociale du travail du sol dans le Delta du Nil », dans C. Seignobos, Y. Marzouk, F. Sigaut (éd.), *Outils aratoires en Afrique. Innovations, normes et traces*, Paris, 2000, p. 69-91.
- 22 I. Shaw, « Identity and occupation : how did individuals define themselves and their work in the Egyptian New Kingdom ? », dans J. Bourriau, J. Phillips (éd.), *Invention and Innovation. The Social Context of Technological Change, 2 : Egypt, the Aegean and the Near East, 1650-1150 BC*, Oxford, 2004, p. 12-24.
- 23 D. Franke, « Sem-priest on duty », dans S. Quirke (éd.), *Discovering Egypt from the Neva. The Egyptological Legacy of Oleg D. Berlev*, Berlin, 2003, p. 65-78, pl. 2-3a ; S. Allam, « Le *ḥm-k3* était-il exclusivement prêtre funéraire ? », *RdE* 36 (1985), 1-15.

« travailleurs » déposées dans les tombes,<sup>24</sup> ou de la reconstitution de la structure familiale à partir de la présence ou l'absence des conjoints dans les scènes des tombes.<sup>25</sup> Le même contraste entre les images officielles ou administratives et la réalité sociale a été signalée à propos du rôle de la famille étendue en Égypte ancienne : là où les sources officielles renvoient uniquement à des familles réduites, d'autres textes révèlent qu'elles faisaient partie, en fait, de familles étendues.<sup>26</sup>

Bien que ces objections exigent de rester prudent quant à la nature « réaliste » des scènes, la rareté des sources historiques et administratives conservées de l'Ancien Empire, ainsi que le naturalisme apparent de ce type de décoration, le goût du détail, l'exhaustivité même dans la description de certains processus de production et de travail, la vivacité enfin des scènes, ont favorisé leur interprétation traditionnelle comme des images naturalistes parlant par elles-mêmes : des reflets fidèles de la réalité qui auraient fixé, telles des photographies, des moments précis des activités des Égyptiens, sans aucune médiation idéologique. Leur contenu, toujours d'après ce type d'interprétation, « irait de soi », sans qu'il soit nécessaire d'opérer un décodage, donc prêt

à être utilisé par l'historien. Rien, pourtant, ne saurait être plus erroné.<sup>27</sup>

En effet, l'iconographie des tombes obéit à d'autres critères que la simple représentation naturaliste de la vie quotidienne des Égyptiens. Elle est plutôt un moyen subtil d'expression d'un message idéologique et d'une certaine idée du cosmos, dont le décodage est encore loin d'être parfaitement compris.<sup>28</sup> En général, les scènes des mastabas représentent l'image idéale de l'ordre du monde, avec le fonctionnaire jouant le rôle d'agent actif dans le maintien de l'harmonie de l'univers. Sa mission devient ainsi une copie, à une échelle plus modeste, de celle du pharaon : tel le roi qui assure l'ordre de

24 A. M. Roth, « The meaning of menial labor : "servant statues" in Old Kingdom serdabs », *JARCE* 39 (2002), 103-121.

25 G. Robins, « Some principles of compositional dominance and gender hierarchy in Egyptian art », *JARCE* 31 (1994), 33-40 ; A. M. Roth, « The absent spouse: patterns and taboos in Egyptian tomb decoration », *JARCE* 36 (1999), 35-53 ; V. G. Callender, « A contribution to the burial of women in the Old Kingdom », *Archiv Orientalní* 70 (2002), 301-308 ; J. Swinton, « The depiction of wives of tomb owners in the later Old Kingdom », *BACE* 14 (2003), 95-109.

26 S. B. Pomeroy, « Family history in Ptolemaic Egypt », dans A. Bülow-Jacobsen (comp.), *Proceedings of the 20th International Congress of Papyrologists*, Copenhagen, 1994, p. 593-597 ; Idem, « Families in Ptolemaic Egypt : continuity, change, and coercion », dans R. W. Wallace, E. M. Harris (éd.), *Transitions to Empire. Essays in Graeco-Roman History, 360-146 B. C., in Honor of E. Badian*, Norman, 1996, p. 241-253 ; K. A. Kóthay, « Houses and households at Kahun: bureaucratic and domestic aspects of social organization during the Middle Kingdom », dans H. Györy (éd.), « *Le lotus qui sort de terre* ». *Mélanges offerts à Edith Varga*, Budapest, 2001, p. 349-368 ; I. Mueller, « Lower-class widows and their social relationships: a comparative study of Roman tombstone inscriptions and papyri from Roman Egypt », dans H. Melaerts, L. Moeren (éd.), *Le rôle et le statut de la femme en Égypte hellénistique, romaine et byzantine* (*Studia Hellenistica*, 37), Louvain, 2002, p. 265-281.

27 Cf. à ce propos les remarques de R. Tefnin, *CdE* 108 (1979), 219-220 : « Sans que soit évoquée l'éventualité d'une nature et d'un fonctionnement particuliers du langage figuratif, l'image se voit généralement utilisée par l'historien comme un document entièrement transparent, usage qui manifeste sans doute de façon éloquente le pouvoir d'évocation du figuré, mais entraîne aussi un risque d'introduction dans le raisonnement scientifique d'une subjectivité d'autant plus pernicieuse qu'elle se dissimule sous les dehors de l'évidence. Le présupposé est en somme celui d'une lecture " naturelle " de l'image, effectuée sans apprentissage, par le simple exercice du regard, comme si celui-ci n'était pas intimement associé au fonctionnement d'un cerveau organisant la perception selon des modes appris, comme si, à la différence du langage écrit, le langage figuré produisait en tout cas des significations évidentes et universelles, non justifiables d'un déchiffrement. On notera au passage que l'image n'est pas seule victime de ce sentiment d'évidence, et que la situation du texte lui-même, dans le cas particulier du récit mythique, n'est pas différente, bien que l'analyse structurale ait dénoncé depuis longtemps l'inanité de la lecture immédiate ou " autopsie " pour ce type de discours ». Cf. aussi, du même auteur, *GM* 79 (1984), 57 : « Il est à peine besoin de rappeler qu'en outre l'image égyptienne, du moins celle qu'il nous est loisible d'étudier puisque nous ignorons presque tout de la figuration profane, participe totalement de ces ensembles à fonction rituelle que sont les temples et les tombeaux et qu'elle se trouve de ce fait inévitablement soumise à des impératifs logiques du même ordre que ceux qui régissent les mécanismes rituels eux-mêmes ».

28 Cf. les ouvrages cités dans les notes précédentes, auxquels il faut ajouter les articles de R. Tefnin, « Images et histoire. Réflexions sur l'usage documentaire de l'image égyptienne », *CdE* 108 (1979), 218-244 ; Idem, « Image, écriture, récit. A propos des représentations de la bataille de Qadesh », *GM* 47 (1981), 55-78 ; Idem, « Discours et iconicité dans l'art égyptien », *GM* 79 (1984), 55-71 ; Idem, « Éléments pour une sémiologie de l'image égyptienne », *CdE* 132-133 (1991), 60-88.

l'univers et de l'Égypte grâce à ses actes – représentés sur les murs des temples funéraires royaux –, les interventions du fonctionnaire modèle, bien que similaires, s'appliquent à un scénario plus restreint, à une sorte d'Égypte en miniature, reproduite dans les scènes qui décorent les murs de sa tombe, puisqu'elle comprend les marais, les terres riveraines et le désert. Cet ensemble renvoie à un espace (le *pr-dt*) atemporel, impossible à localiser avec précision, et canonique, répété de mastabas en mastabas. Chacun des espaces qui le constituent est le milieu où se déroulent des activités bien précises et codifiées qui illustrent la nature bénéfique des actes du bon fonctionnaire. Les marais sont le milieu où il part à la chasse à l'hippopotame – animal qui représente les forces du mal, les dangers, en quelque sorte la nature non contrôlée – ou des oiseaux, mais aussi la région parcourue par les troupeaux et les bateliers, exprimant ainsi la richesse des ressources productives mises sous le contrôle du fonctionnaire efficace.<sup>29</sup> Quant aux terres au bord du Nil, elles sont labourées et produisent des récoltes et des troupeaux nombreux, sous la surveillance toujours attentive du fonctionnaire, noyau principal des scènes – comme l'exprime sa représentation à une échelle plus grande – et qui joue le rôle d'agent organisateur de la prospérité et de la mise en valeur de l'espace. Enfin, le désert, habité par les forces du chaos, est le scénario des exploits cynégétiques du fonctionnaire, qui chasse des animaux sauvages, parfois mêlés à une faune fantastique, accomplissant à nouveau la mission de détruire les éléments perturbateurs provenant d'un milieu non anthropisé. La multiplication des richesses, le combat contre les menaces potentielles et la direction attentive des multiples activités productives, qui se déroulent sous son regard minutieux, sont les fonctions inhérentes au bon fonctionnaire ; elles sont récompensées par la présentation d'offrandes censées provenir de tout le pays (lit. *de la Haute et de la Basse-Égypte*), ainsi que des centres de production et de peuplement (*ḥwt, nwt*) qui étaient à la base de l'organisation territoriale du milieu rural égyptien et, par conséquent, de la prospérité qui règne partout.<sup>30</sup>

29 M. Herb, *Der Wettkampf in den Marschen. Quellenkritische, naturkundliche und sporthistorische Untersuchungen zu einem altägyptischen Szenentyp* (Nikephoros Beihefte, 5), Hildesheim, 2001.

30 J. C. Moreno García, *Ḥwt et le milieu rural égyptien du IIIe*

L'élément central qui articule ces scènes est la notion de service à la mâat. En effet, l'espace idéal soumis au contrôle bienveillant du défunt, son *pr-dt*, est un résumé des valeurs attachées à la notion de bon gouvernement et des qualités morales et professionnelles caractéristiques du bon administrateur : ordre, prospérité et paix.<sup>31</sup> Le rôle du défunt dans le décor de sa tombe est la transposition du programme ornemental du temple funéraire royal à une échelle géographique (le domaine idéal en tant qu'Égypte miniaturisée) et architecturale (le mastaba) plus réduite. En effet, le roi contribue au maintien de la mâat au moyen des actes inhérents à la fonction de pharaon (écrasement des ennemis du pays, relations avec les dieux, cérémonies propres à la royauté, construction de sanctuaires, etc.) et appliqués dans le cosmos tout entier. En contrepartie, le cosmos lui livre des offrandes et lui rend hommage, comme le représentent les cortèges de dieux, de dignitaires, de « domaines funéraires », de personnifications de la nature (saisons, forces de la nature) ou de produits divers. Le mastaba d'un particulier est le cadre où se produit l'adaptation de cette idéologie à des personnages de rang inférieur : le défunt préside des processions de membres de sa famille ou de ses subordonnés, il contemple des processions de porteurs d'offrandes ou de « domaines » (plus rarement d'éléments de la nature), il chasse dans le *djebel* et il assure la prospérité dans son domaine idéal. Même le nombre et l'organisation des *ḥmw-k3* dans certaines tombes imite de manière idéale l'organisation sacerdotale des temples funéraires royaux.<sup>32</sup> Voilà pourquoi le programme idéologique, tant des tombes que des temples funéraires royaux,

*millénaire. Économie, administration et organisation territoriale*, Paris, 1999, p. 69-76.

31 A propos du « bon fonctionnaire », cf. J. C. Moreno García, *Études sur l'administration, le pouvoir et l'idéologie en Égypte, de l'Ancien au Moyen Empire*, Liège, 1997, p. 16-31.

32 Cf., par exemple, B. van de Walle, *La chapelle funéraire de Neferirtenef*, Bruxelles, 1978, p. 33 ; E. Edel dans H. Ricke, *Das Sonnenheiligtum des Königs Userkaf*, vol. II, Wiesbaden, 1969, p. 21-22. D'autres exemples similaires se trouvent dans les tombes de *ḥm-k3* (PM III2 596), *Nfr-sšm-sš3t :Ḥnw* (PM III2 483-484, 585) et, peut-être aussi, *Dw3-n-R'* (PM III2 608). Pour des exemples où les rituels funéraires s'inspirent du cérémonial du palais, cf. M. Baud, « Le palais en temple. Le culte funéraire des rois d'Abousir », dans M. Bárta, J. Krejčí (éd.), *Abusir and Saqqara in the Year 2000* (Archiv Orientální – Supplementa, 9), Prague, 2000, p. 347-360.

n'exprime pas d'exploits individuels mais l'idéal de soutien à la *mâat* : le roi et ses dignitaires ne sont que des incarnations individuelles et éphémères des principes éternels inhérents aux fonctions qu'ils exercent.

En outre, l'idéal du soutien à la *mâat*, tel qu'il est exprimé dans les autobiographies, oriente les actes d'un fonctionnaire vers deux directions complémentaires :

- service au souverain, au moyen de missions couronnées par le succès et présentées comme extraordinaires, sans égal, et récompensées par le pharaon par des cadeaux précieux et par l'établissement de liens de confiance uniques et privilégiés entre le souverain et son fidèle serviteur.<sup>33</sup> Le fonctionnaire devient ainsi, tant par ses actes que par ses qualités morales, un complément du souverain qui répand l'harmonie et la stabilité autour de lui. Peu importe que plusieurs dignitaires contemporains aient des prétentions analogues dans les récits de leurs tombes, ou qu'ils soient représentés comme des simples dignitaires parmi d'autres dans les processions qui décorent les temples funéraires royaux, puisque dans le domaine réservé et exclusif de leurs tombes respectives chacun est la figure centrale;
- service au peuple, puisque les interventions du fonctionnaire sont inspirées par des considérations morales – énumérées dans son autobiographie – qui poursuivent le bien-être de la population et l'élimination des actes censurables. En juste contrepartie, il est l'aimé de sa ville, de son peuple ou de sa province. La reconnaissance du peuple, accompagnée du versement de produits divers apportés par les siens ou par les « domaines funéraires » distribués dans le pays tout entier (lit. *de la Haute et de la Basse-Égypte*), est la récompense « naturelle » aux efforts du fonctionnaire envers sa famille et ses subordonnés.

En définitive, les textes (qui définissent le rôle social et moral idéal d'un fonctionnaire) complètent les

<sup>33</sup> Cf., par exemple, *Urk.* I 43:2-5 ; 60:4-7 ; 61:6-7 ; 83:13-84:3 ; 98:12-110:2 ; 176:16-180:7 ; 220:8-13 ; N. Kanawati, *The Teti Cemetery at Saqqara. Vol. V : The Tomb of Hesi*, Warminster, 1999, pl. 59[b]. Ces expressions figurent souvent dans les formules des lettres de l'Ancien Empire : E. Eichler, *GM* 123 (1991), 21-26 ; Idem, *SAK* 18 (1991), 141-171. En général, cf. N. Kloth, *Die (auto-)biographischen Inschriften des ägyptischen Alten Reiches : Untersuchungen zu Phraseologie und Entwicklung* (SAK Beiheft, 8), Hamburg, 2002.

images (qui illustrent les conséquences générales de l'application de ce rôle : harmonie, paix et prospérité) afin d'exprimer la notion de maintien de la *mâat* dans l'univers. Cette idée est l'axe qui articule le programme idéologique présent dans les compositions standardisées des mastabas.

La répétition dans les tombes des particuliers de ce message idéologique et de ses moyens d'expression trahit le contrôle de la couronne sur leur décor, un contrôle qui va de la permission pour bâtir un mastaba dans un emplacement précis, autour de la pyramide royale, à l'application d'un programme ornemental dominé par les conventions de l'art officiel. De plus, ce contrôle était favorisé par la centralisation dans la zone de Memphis des monuments funéraires royaux, du palais royal, des grands sanctuaires et des ateliers spécialisés : l'ensemble des installations constituant des sources de prestige spatial et matériel qui se manifestent tant dans la position de la tombe que dans son équipement. Le mastaba est, donc, une sorte de scénario où se déploie un éventail de ressources figuratives et textuelles élaboré dans les cercles lettrés du palais et qui imite, à une échelle plus modeste, des motifs présents dans les temples funéraires royaux. Symbole à la fois de prestige social, de richesse, de la faveur accordée par le souverain, d'accès aux codes et aux produits de la haute culture réservés aux dignitaires, le mastaba décoré est un produit de l'État, tant dans la forme que dans le contenu, destiné à montrer la vision idéale et les valeurs des élites à propos du cosmos et de la société – où elles occupaient une position centrale. Par conséquent, les possibilités individuelles d'altérer le programme idéologique des tombes étaient très limitées, toujours subordonnées aux codes et aux conventions qui régulaient le contenu des compositions. Les fouilles dirigées par Kanawati dans la nécropole de Têti illustrent ces aspects par les nombreux cas attestés d'usurpation de tombes, de *damnatio memoriae*, et d'attribution de monuments à de nouveaux propriétaires.

Un aspect rarement traité est le fait que cette centralisation doit être nuancée à la lumière de l'importance du monde provincial : fondamental pour le maintien de l'État et source de cadres pour l'administration pharaonique. Des exemples de carrières exceptionnelles de provinciaux (Uni d'Abydos, Mehou de Mendès, Tjêti-Kaihep d'El-Hawawish ou Qar d'Edfou), ainsi que les mentions occasionnelles

de chefs des nomes dans les monuments memphites,<sup>34</sup> constituent des indices qui nous rappellent que, d'une part, l'équilibre de l'État dépendait des rapports de pouvoir et des alliances entre la royauté et les potentats provinciaux, parfois scellées par des mariages ; les règnes de Téli à Pépi Ier semblent avoir été une époque où les grandes familles provinciales devinrent un soutien important pour la nouvelle dynastie. Et que, d'autre part, ces familles de potentats provinciaux deviennent visibles dans le registre archéologique du fait qu'ils ont adopté, depuis la fin de la Ve dynastie, des moyens d'expression et des codes culturels caractéristiques de la culture palatine memphite (tombes décorées, inscriptions, objets élaborés selon des conventions artistiques précises). Mais l'apparition de ces objets en province et, par conséquent, la possibilité de détecter et d'identifier leurs propriétaires, ne doit pas nous faire oublier que la collaboration des élites provinciales avec la cour memphite remonte au moins à la période archaïque, bien qu'elle n'est documentée qu'exceptionnellement.<sup>35</sup>

Arrivé à ce point de l'étude, il est nécessaire de signaler que ce monde provincial se caractérise par une forte conscience d'appartenance à des lignages prestigieux.<sup>36</sup> L'analyse des inscriptions de la nécro-

pole d'El-Hawawish, par exemple, montre comment une famille de potentats provinciaux réussit à contrôler le temple local et la fonction de gouverneur du nome pendant plusieurs générations, entre le début de la VI<sup>e</sup> dynastie et la fin de l'Ancien Empire. Cette situation est confirmée par les inscriptions rupestres d'Elkab, qui évoquent une famille de magnats locaux qui domina le temple de la déesse Nekhbet, et la plupart de ses fonctions sacerdotales, au cours de huit générations. D'autres cas sont aussi attestés.<sup>37</sup> Les inscriptions d'El-Hawawish et d'Elkab éclairent sous un angle nouveau ce que l'on connaissait déjà à partir de l'organisation des nécropoles provinciales, dont le noyau n'est pas la tombe royale mais les tombes de la famille principale. Ceci revient à dire que, quand les élites provinciales adoptent les moyens d'expression artistiques propres de la culture palatine, c'est pour les adapter à des fins d'élévation des familles dominantes, dont les tombes deviennent une source de prestige autour desquelles sont disposées le reste des inhumations.

En revanche, quand les provinciaux arrivent à la capitale pour fournir des cadres à l'administration pharaonique, il est extrêmement difficile de retrouver leurs traces. Il arrive parfois que leur onomastique, la mention occasionnelle de cultes locaux dans leurs tombes ou l'évocation de titres typiquement provinciaux, trahissent leur présence. Il est possible que le déracinement par rapport à leurs familles d'origine ait été doublé d'un déracinement symbolique : l'emplacement soigneux de leurs tombes, dans les nécropoles qui entourent la pyramide royale, évoque un ordre idéal différent, dominé par le pharaon, qui devient ainsi le centre d'une sorte de famille considérablement élargie, constituée par ses

34 H. G. Fischer, « Four provincial administrators at the memphite cemeteries », *JAOS* 74 (1954), 26-34 ; N. Kanawati, « Interrelation of the capital and the provinces in the Sixth Dynasty », *BACE* 15 (2004), 51-62, fig. 1-2.

35 P. Lacau, J.-Ph. Lauer, *La pyramide à degrés. Vol. 5: Inscriptions à l'encre sur les vases*, Le Caire, 1965, p. 10 [12], 12 [17], 48 [94], 49 [98], 56 [131], 57 [133 et 134], 74 [194]. La découverte récente à Thèbes et Elkab de tombes de grandes dimensions, qui remontent à la III<sup>e</sup> dynastie, conforte l'idée de l'existence d'élites provinciales puissantes en rapport avec les sanctuaires locaux : G. Vörös dans H. Beinlich, J. Hallof, H. Hurry, Ch. von Pfeil (éd.), 5. *Ägyptologische Tempeltagung*, Würzburg, 23.-26. September 1999, 2002, p. 207 ; L. Limme, *ASAE* 75 (1999-2000), p. 107-111, pl. 1-2. Pour un mastaba thébain de la IV<sup>e</sup> dynastie récemment découvert, cf. B. Ginter, J. K. Kozłowski, M. Pawlikowski, J. Sliwa, H. Kammerer-Grothaus, *Frühe Keramik und Kleinfunde aus El-Târif* (AVDAIK, 40), Mayence, 1998, p. 63-71. Cf. aussi le cas des *rh nzw t H<sup>c</sup>-b<sup>3</sup>w-Br et Z<sup>3</sup>-jb*, de la IV<sup>e</sup> dynastie, provenant, respectivement, des nomes XVII et XXI de la Haute Egypte, et qui ont commandé des expéditions en Nubie : J. López, *RdE* 19 (1967), 51-66. D'autres *rh nzw t*, des nomes du Delta, sont cités dans les papyrus d'Abousir, de la V<sup>e</sup> dynastie : P. Posener-Krieger, *Les archives du temple funéraire de Néferirkarê-Kakaï (les papyrus d'Abousir)*, vol. 2 (BdE, 65/2), Le Caire, 1976, p. 594-595.

36 J. C. Moreno García, *Etudes sur l'administration, le pouvoir et l'idéologie en Egypte, de l'Ancien au Moyen Empire* (*Ægyptiaca Leodiensia*, 4), Liège, 1997, p. 45 ; D. Franke, « *Qrht* – Geschöpf des "Ersten Tages". Eine Assoziations-technik zur Stuserhöhung in der 10. und 11. Dynastie », *GM* 164 (1998), 63-70 ; M. Fitzenreiter (éd.), *Genealogie – Realität und Fiktion von Identität* (IBAES, V), Londres, 2005.

37 J. C. Moreno García, « Temples, administration provinciale et les élites locales en Haute-Egypte : la contribution des inscriptions rupestres pharaoniques de l'Ancien Empire », dans A. Gasse, V. Rondot (éd.), *Séhel entre Égypte et Nubie. Inscriptions rupestres et graffiti de l'époque pharaonique* (*Orientalia Monspeliensa*, 14), Montpellier, 2004, p. 7-22 ; Idem, « Deux familles de potentats provinciaux et les assises de leur pouvoir : Elkab et El-Hawawish sous la VI<sup>e</sup> dynastie », *RdE* 56 (2005), 95-128.

parents et, symboliquement, par ses subordonnés. L'attribution de titres tels que « fils du roi », « connu du roi » etc., signifie la transposition d'une idéologie familiale, avec des relations de hiérarchie et de pouvoir qui relient les dignitaires au pharaon.<sup>38</sup> La planification du cimetière royal, l'assignation de l'emplacement des tombes privées selon le rang et la fonction exercée par leurs propriétaires, ou la dotation des biens nécessaires à leur construction, témoignent de l'ordre établi par le pharaon régnant. Cet ordre, bien évidemment, était soumis à des changements au cours du temps, ne serait-ce que par les aléas des carrières des courtisans ou de la durée des règnes. Les processions de courtisans qui décorent les temples funéraires royaux de l'Ancien Empire, où chacun porte son nom et sa fonction (comme dans les cas d'Ounas ou de Pépi II), donnent une image, « gelée » dans le temps, de la composition de la cour à un moment donné, composition soumise, pourtant, à des changements, notamment dans le cas de règnes très longs ou troublés. La nécropole de Téli constitue un bon exemple, du fait de son histoire mouvementée, de la réassignation de tombes et de *damnatio memoriæ*.

Face à cette sorte de « grande famille royale » formalisée dans l'aménagement des nécropoles memphites, les familles de potentats provinciaux utilisent les monuments funéraires et les conventions artistiques typiques de la culture palatine pour affirmer leur prééminence locale. Mais avec des nuances importantes : malgré cette prééminence, le moyen utilisé pour évoquer le prestige social – la tombe décorée – obéit en province aux mêmes codes de la culture palatine où il avait d'abord été élaboré, où le roi est le centre de l'organisation sociale, de telle sorte que la famille des dignitaires reste dans un plan souvent secondaire et les références à la famille élargie du défunt demeurent plutôt rares.<sup>39</sup> C'est uniquement l'étude de séries d'inscriptions, de la structure spatiale des nécropoles et le croisement de données provenant des sources épigraphiques qui

révèlent l'existence de familles élargies. En revanche, les inscriptions ne figurant pas dans les tombes évoquent souvent la généalogie ou la descendance de l'auteur de l'inscription, comme dans le cas d'Elkab. Bref, deux logiques se dessinent, l'une obéissant aux intérêts de la couronne, l'autre aux intérêts des familles. Ces derniers sont rarement visibles, du fait du décorum qui régulait le programme ornemental des tombes, notamment dans les nécropoles memphites, mais que certains indices laissent percevoir dans les cimetières provinciaux. Parfois cette logique est aussi perceptible dans certains complexes familiaux formés par les tombes de très grands dignitaires (tels Ptahhotep/Akhethotep ou des Senedyemib), mais il s'agit de cas exceptionnels.

### Une logique alternative : les élites et la gestion familiale de la mémoire

Le programme épigraphique et iconographique des tombes exprime une vision du cosmos et de la société destinée à assurer la cohésion des élites et la reproduction de l'Etat. L'évocation des circonstances individuelles, en marge du service à l'État, ou perturbatrices est exclue, à de rares exceptions près qui proviennent soit des tombes provinciales – comme l'affaire du jugement d'une reine mentionnée dans la tombe d'Ouni d'Abydos – soit de la correspondance privée – comme l'affaire de Sabni d'Assouan –. Même la mention ou la représentation de la famille élargie, en dehors de l'épouse et des fils du défunt, est fort limitée, consistant surtout à l'addition d'un nom aux personnages secondaires standardisés qui exécutent des tâches diverses pour le propriétaire de la tombe. De fait, le seul élément découlant du domaine des affaires privées qui figure dans les mastabas est la mention des mesures prises pour organiser le service funéraire du défunt, un service souvent assuré par d'autres membres de sa famille bien qu'il doive aussi être préservé des ambitions de certains d'entre eux.

Mais si les nécropoles royales sont une sorte de miroir de la société idéale, où l'élite est symboliquement déracinée des siens pour être inhumée autour du Pharaon, ces mêmes nécropoles présentent une histoire bien plus complexe qui trahit l'affir-

informations tirées, précisément, du décor des tombes et en négligeant les conventions qui limitaient l'évocation des parents du défunt. Cf. la note 25 à propos du problème posé par l'absence du conjoint dans les scènes funéraires.

38 A propos du titre *z3(t) nzw*, cf. dernièrement M. Baud, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien* (BdE, 126), vol. I, Le Caire, 1999, p. 162-189, 235-332 ; V. G. Callender, « Observations on the position of royal daughters in the Old Kingdom », dans M. Verner, V. G. Callender, *Abusir VI : Djedkare's Family Cemetery*, Prague, 2002, p. 141-155.

39 Les conséquences sont lourdes pour la compréhension de la structure familiale des Egyptiens, longtemps considérée comme étant fondée sur la famille nucléaire à cause des

mation des intérêts privés, souvent passés sous silence du fait des conventions qui dominent le décor des monuments funéraires. D'une part, chaque roi aménageait sa propre nécropole, ce qui permettait probablement une certaine liberté pour occuper les espaces libres entre les tombes des nécropoles royales antérieures ; d'autre part, de nouveaux puits et de nouveaux enterrements venaient compléter soit les tombes déjà existantes soit les espaces disponibles entre elles<sup>40</sup> ; en outre, certains pharaons prestigieux devenaient avec le temps l'objet d'un culte des particuliers, qui bâtissaient des tombes autour des pyramides royales.<sup>41</sup> Dans tous ces cas, le plan et l'organisation initiaux de la nécropole étaient altérés par des modifications successives obéissant aux intérêts des nouveaux arrivés dans la nécropole.<sup>42</sup> Étant donné que les rois étaient occupés à organiser leurs propres nécropoles, il est assez probable qu'ils se désintéressèrent des cimetières des rois antérieurs. L'usurpation de tombes, le vol de matériaux, l'installation de nouveaux mastabas ou même d'inhumations très modestes dans les espaces encore disponibles, voire l'installation d'habitations à l'intérieur des temples funéraires des rois de l'Ancien Empire, témoignent des transformations intervenues en marge de l'État et qui nous éclaireront sur les intérêts privés des auteurs de ces aménagements : s'associer à un lieu prestigieux tout en transformant la tombe privée individuelle en monument de mémoire collective. Il s'agit d'un phénomène comparable à l'évolution de la ville de pyramide d'Illahoun, où les modifications introduites au cours du temps dans les maisons – destinées au début à des familles nucléaires – obéissaient aux priorités et aux besoins des familles élargies, égale-

ment connues par la documentation trouvée dans cette localité.<sup>43</sup>

Voilà pourquoi, même dans ce contexte d'ordre et de planification, on assiste à un processus où le creusement de puits secondaires, ou le regroupement de plusieurs mastabas, donna naissance à de véritables complexes familiaux dans les nécropoles memphites, constitués soit par un mastaba avec plusieurs inhumations soit par un ensemble de tombes regroupées selon des critères de parenté. Ce phénomène touche tant les grands dignitaires du royaume que les fonctionnaires de rang modeste, et il est d'autant plus remarquable, si l'on considère que le développement du mastaba classique, qui se produit à partir de la IV<sup>e</sup> dynastie, est caractérisé par une mono occupation.<sup>44</sup> Pourtant, les complexes funéraires familiaux, formés par le regroupement de plusieurs mastabas, deviennent habituels avec le temps, comme l'attestent les exemples bien connus de courtisans de rang élevé tels que Senedjemib,<sup>45</sup> Ptahhotep/Akhethotep,<sup>46</sup> Qar,<sup>47</sup> Akhethotep<sup>48</sup> ou les filles d'Izézi.<sup>49</sup> Même si toutefois c'est sous le Moyen

40 M. Barta, « Sociology of the minor cemeteries during the Old Kingdom. A view from Abusir South », *Archiv Orientalní* 70 (2002), 291-300.

41 J. Malek, « Old-Kingdom rulers as "local saints" in the Memphite area during the Middle Kingdom », dans M. Bárta, J. Krejčí (éd.), *Abusir and Saqqara in the Year 2000* (Archiv Orientalní-Supplementa, 9), Prague, 2000, p. 241-258; Y Shirai, « Royal funerary cults during the Old Kingdom », dans K. Piquette, S. Love (éd.), *Current Research in Egyptology 2003*, Oxford, 2005, p. 149-162.

42 Comme dans le cas d'Ounas, qui n'hésita pas à détruire des tombes antérieures pendant le processus de construction de sa chaussée monumentale : H. Altenmüller, « Zur Vergöttlichung des Königs Unas im Alten Reich », *SAK* 1 (1974), 1-18.

43 K. A. Kóthay, « Houses and households at Kahun : bureaucratic and domestic aspects of social organization during the Middle Kingdom », dans H. Györy (éd.), « *Le lotus qui sort de terre* ». *Mélanges offerts à Edith Varga*, Budapest, 2001, p. 349-368.

44 P. Janosi, « "Im Schatten" der Pyramiden – Die Mastabas in Abusir. Einige Beobachtungen zum Grabbau der 5. Dynastie », dans M. Bárta, J. Krejčí (éd.), *Abusir and Saqqara in the Year 2000* (Archiv Orientalní – Supplementa, 9), Prague, 2000, p. 445-466; Idem, « Aspects of mastaba development : the position of shafts and the identification of tomb owners », dans F. Coppens (éd.), *Abusir and Saqqara in the Year 2001* (Archiv Orientalní, 70/3), Prague, 2002, p. 337-350; Idem, Giza in der 4. Dynastie. *Die Baugeschichte und Belegung einer Nekropole des Alten Reiches. Band 1 : Die Mastabas der Kernfriedhöfe und die Felsgräber*, Vienne, 2005.

45 E. Brovarski, *The Senedjemib Complex. The Mastabas of Senedjemib Inti (G 2370), Khnumenti (G 2374), and Senedjemib Mehi (G 2378)* (Giza Mastabas, 7), 2 vols., Boston, 2001.

46 PM III/2 plan LX.

47 Le complexe funéraire du vizir Qar et de ses fils, du milieu de la VI<sup>e</sup> dynastie, est constitué de deux grands mastabas et de nombreux puits où se firent inhumer les membres de plusieurs générations de cette famille de dignitaires : M. Bárta, « Funerary rites and cults at Abusir South », dans N. Klothe, K. Martin, E. Pardey (éd.), *Es werde niedergelegt als Schriftstück. Festschrift für Hartwig Altenmüller* (SAK – Beiheft, 9), Hamburg, 2003, p. 17-30, pl. 8-19.

48 J. Leclant, *G. Clerc*, Or. 67 (1998), 354, fig. 19.

49 M. Verner, V. G. Callender, *Abusir VI. Djedkare's Family Cemetery*, Prague, 2002.

Empire quand des groupes familiaux appartenant à des secteurs divers de la société commencent à bâtir des tombes familiales, comprenant parfois les sépultures de plusieurs générations.<sup>50</sup> De telles inhumations multiples sont toutefois aussi bien attestées parmi les fonctionnaires de rang modeste sous l'Ancien Empire. Les fouilles à Abousir sud ont exhumé de nombreuses tombes dépourvues en général de décor et de trousseau funéraire. Pourtant, depuis le règne de Niouserrê s'affirme une tendance à la construction de tombes familiales dans cette nécropole, constituées d'une ou de plusieurs rangées de puits mais d'une seule chapelle de culte. Un exemple topique est la tombe de Fétekyt, qui comprenait dix-huit inhumations.<sup>51</sup> Dans d'autres nécropoles, les dignitaires de rang modeste creusaient également de nombreux puits funéraires autour d'un mastaba ou à l'intérieur ; tels les petits mastabas de la bordure nord du cimetière occidental de Giza, datant surtout des Ve et VIe dynasties, où les enterrements sont beaucoup plus denses et serrés que dans ceux de l'élite. En outre, les nouveaux puits et les chambres funéraires avaient probablement été prévus et construits en même temps que le mastaba.<sup>52</sup> L'existence de nombreux puits dans les mastabas modestes est aussi bien attestée dans d'autres secteurs de Giza.<sup>53</sup> Ces exemples rappellent l'arrangement familial des tombes provinciales, mais dans les deux cas leur décor suivait les conventions de l'idéologie palatine. Le poids de celle-ci explique vraisemblablement une particularité de certains mastabas de l'Ancien Empire où le conjoint n'est ni mentionné ni représenté. L'interprétation de cette caractéristique est encore l'objet de débats. Jadis, considérée comme la preuve de l'accès au pouvoir d'hommes « nouveaux », qui n'étaient pas issus des grandes familles dominantes du pays, dépourvus donc de *pedigree* et honteux en

quelque sorte d'indiquer leurs origines modestes, en revanche, on estime aujourd'hui que d'autres considérations, d'ordre idéologique, intervenaient lors du décor de leurs monuments.<sup>54</sup> Cependant avec d'importantes nuances, puisqu'on constate des différences notables entre les nécropoles provinciales et les cimetières memphites : ainsi le pourcentage des femmes qui partagent les tombes de leurs maris est plus élevé, probablement parce que les familles provinciales avaient l'habitude de partager les tombes.<sup>55</sup> C'est ce que montrent les inscriptions de Tjemérey<sup>56</sup> et Sefekh<sup>57</sup> de Naga ed-Dêr, ou de Senéni de Qasr el-Sayed<sup>58</sup> : le mari y déclare avoir aménagé une tombe pour sa femme ou sa mère. Un autre indice remarquable de la pregnance des liens familiaux en province et de l'adaptation aux usages locaux des monuments de la culture palatine : l'inhumation de deux gouverneurs, père et fils, dans une même tombe.<sup>59</sup> En revanche, il existe des inscriptions de

50 J. Richards, *Society and Death in Ancient Egypt*, p. 104.

51 M. Bárta, *Abusir V. The Cemeteries at Abusir South*, I, Prague, 2001 ; Idem, « Sociology of the minor cemeteries during the Old Kingdom. A view from Abusir South », dans F. Coppens (éd.), *Abusir and Saqqara in the Year 2001* (Archiv Orientalní, 70/3), Prague, 2002, p. 291-300.

52 A. M. Roth, *NARCE* 179 (2000), 6, 13.

53 K. R. Weeks, *Mastabas of Cemetery G 6000. Including G 6010 (Neferbaupthah) ; G 6020 (Iymery) ; G 6030 (Ity) ; G 6040 (Shepseskafankh)* (Giza Mastabas, 5), Boston, 1994, fig. 2 ; A. M. Roth, *A Cemetery of Palace Attendants. Including* (Giza Mastabas, 6), Boston, 1995, fig. 133-135.

54 G. Robins, « Some principles of compositional dominance and gender hierarchy in Egyptian art », *JARCE* 31 (1994), 33-40 ; A. M. Roth, « The absent spouse : patterns and taboos in Egyptian tomb decoration », *JARCE* 36 (1999), 35-53 ; J. Swinton, « The depiction of wives of tomb owners in the later Old Kingdom », *BAE* 14 (2003), 95-109. A comparer avec V. G. Callender, « A contribution of the burial of women in the Old Kingdom », *Archiv Orientalní* 70 (2002), 301-308. A propos du contraste entre une autobiographie détaillée mais sans références familiales et des monuments qui révèlent une histoire familiale plus complexe que prévue, cf. J. Richards, « Text and context in late Old Kingdom Egypt : the archaeology and historiography of Weni the Elder », *JARCE* 39 (2002), 75-102.

55 Cf. les remarques de V. G. Callender, « A contribution of the burial of women in the Old Kingdom », *Archiv Orientalní* 70 (2002), 308, à partir des vestiges trouvés à Akhmim.

56 C. N. Peck, *Some Decorated Tombs of the First Intermediate Period at Naga ed-Dêr*, Ann Arbor, 1958, p. 56 ; E. Brovovski, *The Inscribed Material of the First Intermediate Period from Naga-ed-Der*, Ann Arbor, 1989, p. 274.

57 C. N. Peck, *Decorated Tombs at Naga ed-Dêr*, p. 61 ; E. Brovovski, *Inscribed Material from Naga-ed-Der*, p. 278.

58 Urk. I 115-117 ; H. Goedicke, *Privaten Rechtsinschriften*, p. 186-189, pl. XVIII ; E. Edel, *Hieroglyphische Inschriften des Alten Reiches*, Göttingen, 1981, p. 9-15, 16-18 ; T. Sève-Söderbergh, *The Old Kingdom Cemetery at Hamra Dom (El-Qasr wa es-Saiyad)*, Stockholm, 1994, p. 28-29, 32-33, pl. 6[a], 9.

59 Cf., par exemple, le cas de Khentika et son fils Decherou de Balat : G. Castel, L. Pantalacci, N. Cherpion, *Le mastaba de Khentika. Tombeau d'un gouverneur de l'Oasis à la fin de l'Ancien Empire* (FIFAO, 40), Le Caire, 2001, p. 271-272. Ou le cas de Djaou et son fils Djaou de Der el-Gebrâwi : Urk. I 146 : 16-147 :6.

l'aire memphite qui proclament l'exclusion des proches de la tombe construite par un dignitaire.<sup>60</sup>

Dans ce contexte, on comprend mieux les changements opérés au Moyen Empire, quand des groupes d'origine sociale diverse ont commencé à construire des tombes familiales accueillant parfois les dépouilles de plusieurs générations,<sup>61</sup> ou quand il devient habituel que les stèles précisent en détail la composition des familles élargies ou de groupes sociaux et corporatifs larges.<sup>62</sup> Il serait erroné d'interpréter ces innovations comme la preuve de transformations radicales dans la structure sociale à la fin du III<sup>e</sup> millénaire, avec le passage de la famille réduite à la famille élargie. En revanche, il me semble plus vraisemblable de considérer que ces innovations marquent un détachement par rapport aux codes de la culture palatine de l'Ancien Empire, qui limitaient la mention des membres de la famille des propriétaires des tombes.

Des indices divers trahissent donc la volonté des familles des dignitaires d'utiliser les tombes privées à des fins différentes de celles prévues à l'origine dans le cadre de la culture palatine, volonté qui n'était pas exempte de contradictions. Seuls certains dignitaires avaient les moyens de se faire bâtir des tombes décorées, une possibilité qui n'était pas nécessairement assurée aux descendants ou aux parents les plus proches. Par conséquent, il est loisible d'imaginer qu'il a existé une certaine tension

entre le désir, d'une part, d'utiliser la tombe comme le moyen d'expression du succès *individuel* d'un dignitaire (en se détachant en quelque sorte de sa famille, ce qui correspond aux principes de la culture palatine à l'origine du programme ornemental des mastabas) et, d'autre part, le désir de sa famille élargie d'utiliser, à des fins de commémoration et d'inhumation collective, le monument prestigieux bâti par l'un des siens, et de transmettre au groupe une partie du prestige qu'il avait accumulé.<sup>63</sup> Cette tension expliquerait les dispositions présentes dans certaines inscriptions de l'Ancien Empire, visant à préserver la tombe et les biens affectés au culte privé du défunt des interventions de ses frères ou d'autres membres de sa famille. Ceci expliquerait aussi pourquoi ce type de récits, concernant des affaires privées, fut autorisé à figurer dans un programme ornemental et épigraphique fixé par des conventions précises.<sup>64</sup>

### **Mémoire des élites et mémoire populaire : le rôle social de la tombe à la lumière des nécropoles provinciales**

L'existence de tombes décorées pour les élites provinciales devient habituel depuis la fin de la V<sup>e</sup> dynastie. Ce phénomène, qui reste encore mal connu, pourrait résulter de diverses causes : diffusion de la culture palatine et de ses symboles de prestige (tombes décorées, objets inscrits, etc.) entre les potentats des nomes, reconnaissance du rôle accru joué par ceux-ci dans les affaires du royaume, renforcement des liens entre les provinces et la capitale, diminution du prestige des nécropoles royales du fait des problèmes politiques survenus entre la fin de la V<sup>e</sup> et le début de la VI<sup>e</sup> dynastie, etc. Toutes ces circonstances, et d'autres encore, auraient pu peser dans la décision des potentats provinciaux de bâtir des

60 K. Mysliwiec et alii, Saqqara I: *The Tomb of Merefnebef*, Varsovia, 2004, p. 80-82. Dans l'inscription de *Wp-m-nfrt*, le propriétaire autorise son fils aîné à se faire inhumer dans un puit de sa propre tombe, mais il interdit à ses frères, épouses ou ses autres fils de faire de même: H. Goedicke, *Privaten Rechtsinschriften aus dem Alten Reich*, Vienne, 1970, p. 31-43, pl. 4.

61 J. Richards, *Society and Death in Ancient Egypt*, p. 104.

62 Cf., par exemple, H. M. Stewart, *Egyptian Stelae, Reliefs and Paintings from the Petrie Collection. Part 2: Archaic Period to Second Intermediate Period*, Warminster, 1979, p. 31-32 [132], pl. 41 ; J. Bourriau, *Pharaohs and Mortals. Egyptian Art in the Middle Kingdom*, Cambridge, 1989, p. 52-53 [41], 63-64 [49], 65 [50] ; A. O. Bolshakov, S. Quirke, *The Middle Kingdom Stelae in the Hermitage*, Utrecht/Paris, 1999, p. 42-46 [1086], 58-62 [1062], 73-78 [1077], 83-87 [1081]. Pour le contexte familial de provenance de plusieurs de ces stèles, cf. D. O'Connor, « The 'cenotaphs' of the Middle Kingdom at Abydos », dans P. Posener-Krieger (éd.), *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, vol. 2 (BdE, 97/2), Le Caire, 1985, p. 161-177. En général, cf. R. J. Leprohon, « The personnel of the Middle Kingdom funerary stelae », *JARCE* 15 (1978), 33-38.

63 Pour des exemples d'époques postérieures, cf. les exemples suivants : K.-J. Seyfried, « Generationeneinbindung », dans J. Assmann, E. Dziobek, H. Guksch, F. Kampp (éd.), *Thebanische Beamtennekropolen. Neue Perspektiven archäologischer Forschung* (SAGA, 12), Heidelberg, 1995, p. 219-235 ; P. F. Dorman, « Family burial and commemoration in the Theban necropolis », dans N. Strudwick, J. H. Taylor (éd.), *The Theban Necropolis: Past, Present and future*, Londres, 2003, p. 30-41.

64 Pour des exemples de ces textes, cf. H. Goedicke, *Die privaten Rechtsinschriften aus dem Alten Reich*, Vienne, 1970 ; A. M. Moussa, H. Altenmüller, *Das Grab des Nianchnum und Chnumhotep* (AVDAIK, 21), Mayence, 1977, fig. 11, pl. 28.

tombes décorées de style memphite ou, dans certains cas, d'abandonner les mastabas provisoires qu'ils firent bâtir dans les alentours de Memphis en attendant de construire des tombes définitives dans leurs nomes d'origine.

À la lumière des sources disponibles, j'estime que la diffusion des tombes décorées et des productions artistiques palatines en province s'explique par le désir des élites locales d'exprimer leur pouvoir, leurs liens et leur importance en des termes et avec des moyens d'expression nouveaux, porteurs de valeurs reconnues socialement comme prestigieuses et jadis réservées aux courtisans memphites. Il s'agirait d'une homogénéisation des valeurs et des goûts des élites égyptiennes, tant palatines que provinciales, indice d'une circulation intense, entre les nomes et Memphis, des personnes et des idées appartenant aux secteurs dirigeants. Mais il ne faut pas oublier d'autres considérations, notamment le fait que la possession de tombes décorées a pu être soumise à des restrictions hors de la capitale avant la fin de la V<sup>e</sup> dynastie. Bien que des tombes et des statues soient connues à Elkab, Hemmamiya, Tehnah et d'autres sites, leur utilisation avant la VI<sup>e</sup> dynastie resta limitée, tant spatialement que chronologiquement. Il est probable que les découvertes d'Elkab pourront apporter une réponse à la question, toujours délicate, de savoir pourquoi ces moyens ne furent utilisés que de manière occasionnelle avant la fin de la V<sup>e</sup> dynastie.

Les auteurs des graffiti d'Elkab montrent une conscience familiale solide, l'appartenance à une lignée puissante, exprimée sous la forme de mentions généalogiques qui remontent parfois à six générations.<sup>65</sup> En revanche, on connaît très peu de tombes décorées ayant appartenu aux potentats du nome : une particularité qui s'explique probablement par le conservatisme des élites locales et par leur attachement à des formes d'entretien d'une conscience de groupe où le recours aux moyens de la culture palatine ne fut pas jugé indispensable. En effet, le cas d'Elkab révèle, précisément, qu'il existait depuis longtemps la possibilité de recourir aux productions culturelles de style palatin pour rehausser le prestige des élites locales, comme l'attestent, par exemple, un grand mastaba de la III<sup>e</sup> dynastie ou des statues des chefs de prophètes datant de la IV<sup>e</sup> dynastie. Mais

65 H. Vandekerckhove, R. Müller-Wollermann, *Elkab VI: Die Felsinschriften des Wadi Hilâl*, Turnhout, 2001.

cette alternative resta limitée. En revanche, des centaines de graffiti, outre le dédicataire, mentionnent sa généalogie. Cette particularité apparaît aussi dans des graffiti des régions voisines où les participants aux expéditions expriment souvent les liens de parenté existant entre eux.<sup>66</sup> Le fait que les inscriptions d'Elkab échappent aux conventions idéologiques des textes de l'Ancien Empire —notamment dans les tombes—, où les références généalogiques complexes sont rarissimes,<sup>67</sup> indique apparemment un degré remarquable de liberté pour organiser le contenu des inscriptions, mais aussi pour présenter des valeurs différentes, centrées plus sur la cohésion familiale que sur le service au souverain. De manière plus générale, il est possible que cette spécificité d'Elkab puisse être généralisée à l'ensemble de la Haute-Egypte antérieure à la VI<sup>e</sup> dynastie. Par conséquent, on peut avancer l'idée que la culture palatine n'était pas considérée comme le moyen adéquat pour transmettre les valeurs des élites locales, même si celles-ci participaient aux affaires du royaume depuis une date fort ancienne (comme l'attestent les inscriptions à l'encre des vases de la pyramide à degrés, les graffiti de Khor el-Aquiba, les papyrus de Gébélein ou certains titres de dignitaires inhumés dans la capitale). En revanche, quand la culture palatine se généralise en province, à partir de la fin de la Ve dynastie, elle est intégrée à un processus d'acculturation encouragé probablement par les mariages des pharaons avec des femmes issues de la noblesse locale, ainsi que par le séjour à Memphis de membres éminents de la société provinciale.<sup>68</sup> Tous ces phénomènes suggèrent des ajustements au sein de l'élite dirigeante, un renforcement du rôle joué par les potentats locaux dans les affaires du royaume

66 Cf., par exemple, les mentions de fonctionnaires et de leurs fils dans G. Goyon, *Nouvelles inscriptions rupestres du Wadi Hammamat*, Paris, 1957, p. 59 [24], 61-62 [27], 64 [31], 66-67 [36] ; J. Couyat, P. Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât* (MIFAO, 34), Le Caire, 1912, p. 72 [inscr. 103], 74-75 [inscr. 107] ; R. Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub* (UGAA, 9), Leipzig, 1928, p. 21, lám. 10.

67 Cf. le cas *Jj-kꜣw*, un nain qui vécut sous la Ve dynastie et qui mentionne dans sa stèle les noms de ses ancêtres : L. Borchardt, *Denkmäler des Alten Reiches*, vol. II, p. 113 [CGC 1652] ; H. G. Fischer, *CdE* 85 (1968), 310-312, fig. 1 ; Idem, *ZÄS* 105 (1978), 48.

68 Comme l'attestent les inscriptions et les titres de Mehrou, Ouni, Tjéti-Kaihep ou Qar.

ainsi qu'un élargissement de la base du pouvoir des pharaons entre les règnes d'Ounas et de Pépi I<sup>er</sup>, sur fond de conflits à la cour royale.

Les inhumations provinciales expriment également l'importance de la famille, tant dans les tombes des dirigeants locaux que dans les tombes sans décor du reste de la population.<sup>69</sup> Dans le premier cas, les nécropoles des élites locales étaient organisées collectivement sur une base familiale, bien que chaque tombe obéisse aux principes de la culture palatine et soit consacrée, en général, à un seul individu. L'analyse des inscriptions des tombes permet d'établir les liens familiaux des propriétaires des mastabas et des hypogées, liens qui sont à peine évoqués dans un décor fidèle aux conventions de l'art memphite. Dans le cas d'Abydos, par exemple, l'énorme tombe d'Ouni atteste le pouvoir de ce dignitaire, mais c'est seulement grâce à l'étude des nombreuses inscriptions d'autres membres de l'élite locale que l'on peut connaître les assises provinciales solides de son pouvoir – en tant que vizir, fils d'un vizir, et père d'un vizir –, ou les contacts de sa famille avec celle de Pépi I<sup>er</sup>. Ces informations sont absentes dans sa célèbre biographie, à tel point que l'on a cru longtemps qu'Ouni était une sorte d'« homme nouveau » arrivé à des positions de pouvoir du seul fait de ses qualités personnelles. Son cas révèle les limites de l'information des autobiographies, les conventions qui déterminaient leurs contenus, et le besoin de reconstruire le contexte historique de chaque personnage à partir d'une lecture critique des données contenues dans ses monuments. Un autre cas, celui de Tjéti-Kaihep d'El-Hawawish : l'analyse de ses titres et de son autobiographie doit être complétée par la reconstruction de ses liens familiaux. Ceci permet d'apprendre qu'il était en principe destiné à suivre une carrière à Memphis, mais qu'il rentra dans son nome d'origine pour hériter des fonctions de nomarque et de responsable du temple de Min : deux charges qui appartinrent à sa famille pendant plusieurs générations. Son retour était dû vraisemblablement au décès prématuré de son frère aîné, qui détint la dignité de « grand chef

69 Cf. l'étude pionnière de G. A. Reisner, *A Provincial Cemetery of the Pyramid Age*, Berkeley, 1932, qui, à partir des résultats de ses fouilles à Naga ed-Dêr, suggéra que l'organisation spatiale des nécropoles provinciales obéissait plutôt à des critères familiaux et corporatifs qu'à des considérations de rang et de richesse.

de nome » avant Tjéti. Ces exemples permettent d'entrevoir le contexte des stratégies de pouvoir mises en place par les élites locales, et qui sont normalement absentes des autobiographies standardisées. Le poids des conventions idéologiques des tombes est tel que l'insuffisance des informations familiales est à peine compensée par des trouvailles fortuites, qui permettraient de découvrir les liens familiaux des élites locales. C'est le cas de la lignée de gouverneurs de Balat, dont les rapports de parenté sont exprimés surtout dans un décret de Pépi II.<sup>70</sup> Enfin, certaines scènes provinciales sont exceptionnelles : elles attachent une grande importance soit à la mention par leurs noms de nombreuses personnes proches du défunt,<sup>71</sup> soit à la représentation de plusieurs générations d'ancêtres, comme à Meir, où dans un cas cinquante-neuf dignitaires et leurs épouses représenteraient les ascendants de la famille dominante locale.<sup>72</sup>

Dans le cas des tombes sans décor utilisées par le reste de la population des nomes, en marge de l'élite, de nombreuses inhumations consistent en mastabas modestes, simplement pourvus de plusieurs chambres destinées à un emploi collectif.<sup>73</sup> L'étude exemplaire menée par Seidlmayer dans les nécropoles de la région d'Eléphantine à la fin de l'Ancien Empire montre les différences entre les inhumations de l'élite – avec une tombe par personne en règle générale – et celles du reste de la population, destinées à des groupes sociaux plus grands.

70 G. Soukiassian, M. Wuttmann, L. Pantalacci, *Le palais des gouverneurs de l'époque de Pépy II. Les sanctuaires de ka et leurs dépendances* (FIFAO, 46), Le Caire, 2002, p. 310-314. Ce décret a confirmé la succession de Pépi-Ima, Khentika et Decherou : G. Castel, L. Pantalacci, N. Cherpion, *Le mastaba de Khentika. Tombeau d'un gouverneur de l'Oasis à la fin de l'Ancien Empire* (FIFAO, 40), Le Caire, 2001, p. 271-272.

71 C'est le cas d'une scène de la tombe de *Mtntj* (Sharouna, tombe Q 10) en forme de tableau dont les vestiges révèlent la mention, à l'origine, des noms d'une centaine de personnes environ : W. Schenkel, F. Gomaà, *Scharuna I. Der Grabungsplatz. Die Nekropole. Gräber aus der Alten-Reichs-Nekropole*, Mainz am Rhein, 2004, p. 140, fig. 110, pl. 86[a], dépliant 10.

72 A. M. Blackman, M. R. Apted, *The Rock Tombs of Meir*, VI, 1953, pl. 10-11 ; J. Lustig dans J. Lustig (éd.), *Egyptology and Anthropology. A Developing Dialogue* (Monographs in Mediterranean Archaeology, 8), 1997, p. 49.

73 S. Seidlmayer, « Die Ikonographie des Todes », dans H. Willemms (éd.), *Social Aspects of Funerary Culture in the Egyptian Old and Middle Kingdoms* (OLA, 103), Louvain, 2001, p. 211-223.

Un autre aspect remarquable souligné par cet auteur est le fait que le développement typologique de l'architecture ne reflète que de manière limitée les pratiques habituelles d'inhumation, de telle sorte que la signification des inhumations collectives ne s'exprime pas nécessairement dans l'architecture. Par conséquent, la construction de mastabas n'a pas le même sens social et symbolique pour l'élite que pour la population qui imite ce type de construction prestigieuse pour ensevelir les siens. Même dans le cas des inhumations simples, dépourvues d'une superstructure architecturale, leur distribution autour d'une tombe principale, comme pendant la Première Période Intermédiaire, révèle soit l'existence de familles élargies soit des réseaux de clientélisme centrés autour d'un potentat local.<sup>74</sup> Il est possible au demeurant que la distance par rapport à la capitale justifie que l'imitation d'un type de monument prestigieux, typique du milieu palatin memphite, ne soit pas toujours accompagnée de la totalité des valeurs idéologiques qu'il véhiculait, mais qu'il soit plutôt adapté aux valeurs sociales et aux pratiques funéraires des secteurs sociaux qui n'appartenaient pas à l'élite. Dans tous les cas – inhumation simple, mastaba sans décor, tombe décorée – les tombes provinciales révèlent l'importance de la famille élargie en tant que pôle de cohésion et d'organisation sociale ; un aspect plus difficile à cerner dans les nécropoles memphites.

L'importance de la famille élargie explique l'existence de moyens qui servaient à légitimer le pouvoir des lignées de potentats provinciaux. C'est le cas du culte rendu à certains individus prestigieux dont les tombes et les sanctuaires érigés en leur honneur devinrent des centres de culte, où l'on déposait des offrandes votives.<sup>75</sup> Les exemples sont nombreux, tel Heqaib d'Éléphantine, un dignitaire local de la VI<sup>e</sup> dynastie qui fut divinisé après sa mort, vénéré dans un sanctuaire érigé en son honneur et dont le culte subsista jusqu'au Moyen Empire.<sup>76</sup> On a découvert récemment un nouveau centre culturel,

75 Cette pratique aurait influencé la considération de certains rois de l'Ancien Empire comme protecteurs locaux dans la région memphite pendant le Moyen Empire : J. Malek dans M. Bárta, J. Krejčí (éd.), *Abusir and Saqqara in the Year 2000*, 2000, p. 241-258.

76 L. Habachi, *Elephantine IV : The Sanctuary of Heqaib* (AVDAIK, 33), 2 vols., 1985 ; D. Franke, *Das Heiligtum des Heqaib auf Elephantine. Geschichte eines Provinzialheiligtums im Mittleren Reich* (SAGA, 9), 1994.

proche du palais des gouverneurs, qui a livré des objets votifs déposés en l'honneur, non pas seulement d'Heqaib, mais aussi de la lignée de chefs provinciaux qui dirigea les affaires locales pendant la VI<sup>e</sup> dynastie.<sup>77</sup> Un autre exemple est constitué par les chapelles *hwt-k3* qui contenaient les statues des gouverneurs de Balat, la capitale administrative de l'oasis de Dakhla entre la VI<sup>e</sup> dynastie et la fin de l'Ancien Empire,<sup>78</sup> comme le confirme le décret de Pépi II autorisant leur construction.<sup>79</sup> Les chapelles furent détruites par un incendie qui affecta également le palais des gouverneurs. Par la suite, seule la chapelle du gouverneur Médounefer resta en activité jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> millénaire ; on y a retrouvé récemment sa statue, point central des activités cultuelles pratiquées dans sa *hwt-k3*.<sup>80</sup> Il faut rappeler néanmoins que, tant à Balat qu'à Éléphantine, la qualité des objets votifs déposés dans les sanctuaires révèle que les cultes qui y avaient lieu n'étaient pas « populaires », mais réservés plutôt aux élites locales qui, en vénérant un ancêtre prestigieux réel ou supposé, contribuaient aussi à légitimer leur pouvoir et à renforcer leur conscience de groupe dirigeant local.<sup>81</sup> Ce qui explique que ces sanctuaires ont été construits dans les environs des palais des gouverneurs. Shémaï de Coptos, de la VIII<sup>e</sup> dynastie, édifia lui sa chapelle *hwt-k3* dans l'enceinte du temple du dieu Min,<sup>82</sup> tandis que les monuments destinés à honorer sa mémoire continuèrent à être entretenus et richement pourvus par ses descendants, comme le proclament leurs inscriptions.<sup>83</sup> Il est possible que la pratique de

77 Les découvertes consistent à des coffrets en bois consacrés à Heqaib, Sobekhotep, Sabni et Mékhou : J. Leclant, A. Minault-Gout, *Or.* 69 (2000), p. 293 ; Idem, *Or.* 70 (2001), p. 440.

78 G. Soukiassian, M. Wuttmann, L. Pantalacci, *Balat VI : Le palais des gouverneurs de l'époque de Pépy II. Les sanctuaires de ka et leurs dépendances*, 2002.

79 L. Pantalacci, *BIFAO* 85 (1985), p. 245-254, pl. 40 ; H. Goedicke, *BIFAO* 89 (1989), p. 203-212 ; G. Soukiassian, M. Wuttmann, L. Pantalacci, *Balat VI : Le palais des gouverneurs de l'époque de Pépy II*, p. 310-314.

80 N. Cherpion, *BIFAO* 99 (1999), p. 85-101.

81 Pour une comparaison des objets déposés dans la chapelle d'Heqaib et dans la tombe d'Izi d'Edfou, cf. Ch. Böwe, « Vergleichende Datierung der Objekte der Kirche des Isi in Edfu anhand der Objekte der Kirche des Heqaib auf Elephantine », *GM* 203 (2004), 11-27.

82 Décrets Coptos H, I, O, M, Q, N, J, S, K : H. Goedicke, *Königliche Dokumente aus dem Alten Reich* (ÄA, 14), 1967.

83 M. F. Mostafa, *ASAE* 70 (1984-1985), p. 419-429 ; Idem, *ASAE* 71 (1987), p. 169-184.

construire des chapelles *hwt-k3* pour des particuliers soit une imitation des activités cultuelles de la royauté, qui créa de nombreuses *hwt-k3* en province précisément pendant la VI<sup>e</sup> dynastie.<sup>84</sup> En tout cas, l'essor des cultes rendus à certaines personnalités locales, au cours de la Première Période Intermédiaire, s'explique vraisemblablement par la crise de la royauté unitaire à cette époque-là. Les élites locales durent largement puiser dans leurs traditions et dans leurs valeurs sociales, fondées sur le prestige du lignage, afin de développer de nouvelles sources alternatives d'autorité et de légitimation auprès de leurs subordonnés, précisément à une époque où la royauté n'était plus capable d'assurer cette fonction.

Il existe aussi des cas où des tombes jouèrent le rôle de centres de dévotion et d'autorité pour les élites locales. L'aspect imposant de certaines, parfois visibles de très loin, assurait leur fonction de symbole du pouvoir de leurs propriétaires. Il suffit de songer à certaines tombes de la III<sup>e</sup> dynastie de dimensions considérables récemment découvertes à Elkab<sup>85</sup> et Thèbes,<sup>86</sup> ou au mastaba massif d'Ouni d'Abydos, édifié, comme dans le cas du mastaba d'Elkab, au sommet d'une colline.<sup>87</sup> La tombe d'Izi

d'Edfou, gouverneur provincial divinisé après sa mort, constitue un autre exemple. Celle-ci devint un centre de culte où les élites locales déposèrent de nombreuses offrandes votives pendant la Première Période Intermédiaire.<sup>88</sup>

En outre, les élites locales tiraient des temples provinciaux une partie de leur pouvoir, de leur prestige et de leur richesse, grâce au contrôle exercé sur les principales fonctions rituelles. Les cas d'El-Hawawish et d'Elkab sont les mieux connus, avec des familles qui réussirent à contrôler les fonctions de chef de prophètes et les principales prêtrises pendant de nombreuses générations. Ce contrôle était d'autant plus important que les temples jouaient, à la fois, le rôle de centres de culte pour les divinités tutélaires du nome, d'installations dépendant de la couronne, de pôles économiques et de centres de pouvoir pour les secteurs des élites locales qui les dirigeaient. Ce n'est pas un hasard non plus si la Première Période Intermédiaire fut une époque où de nombreuses inscriptions proclament que le prestige et la position d'un individu découlent de son appartenance à une famille patricienne depuis plusieurs générations,<sup>89</sup> tandis que le terme *3bt* « famille élargie » apparaît dans certains décrets royaux de la même époque,<sup>90</sup> mais surtout dans une formule devenue habituelle dans les autobiographies, qui exprime le dévouement d'un particulier envers sa famille-*3bt*.<sup>91</sup> L'importance attachée à la famille est

84 Cf. les vestiges monumentaux des *hwt-k3* de Téli et de Pépi I<sup>er</sup> trouvés à Tell Basta : L. Habachi, *Tell Basta* (SASAE, 22), Le Caire, 1957 ; H. G. Fischer, *AJA* 62 (1958), 330-333 ; A. El-Sawi, *Excavations at Tell Basta*, Prague, 1979 ; E. Lange, « Archäologische Arbeiten in der ka-Anlage Pepis I. », dans Ch. Tietze (éd.), *Tell Basta. Vorläufiger Bericht der XIV. Kampagne* (ARCUS, 5), Postdam, 2003, p. 60-114. Pour de possibles mentions de *hwt-k3* de Téli, cf. M. Baud, V. Dobrev, « De nouvelles annales de l'Ancien Empire égyptien. Une "Pierre de Palerme" pour la VI<sup>e</sup> dynastie », *BIFAO* 95 (1995), 30-31 [zone A1], fig. 4[a]. Les *hwt-k3* figurent de manière fugace, en tant que fournisseurs d'offrandes pour les particuliers, dans la phraséologie de certains mastabas du début de la VI<sup>e</sup> dynastie : J. C. Moreno García, *Hwt et le milieu rural égyptien du III<sup>e</sup> millénaire*, p. 143-145.

85 D. Huyge, *Egyptian Archaeology* 22 (2003), p. 29-30.

86 G. Vörös dans H. Beinlich, J. Hallof, H. Hurry, Ch. von Pfeil (éd.), 5. *Ägyptologische Tempeltagung*, Würzburg, 23.-26. September 1999, 2002, p. 207.

87 J. Richards dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-First Century. Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists. Vol. 1 : Archaeology*, 2003, p. 400-407. Des particuliers ont érigé des chapelles votives à côté des mastabas des grands dignitaires de la VI<sup>e</sup> dynastie, dans le Cimetière Central d'Abydos, au Moyen Empire ; l'intention culturelle de ces chapelles découle du fait qu'elles hébergeaient les statuettes de leurs propriétaires et qu'elles ne sont pas associées à des enterrements : J. Richards, *Society and Death in Ancient Egypt*, p. 42-43, 132.

88 M. Alliot, *BIFAO* 37 (1937-1938), p. 93-160. Cf. aussi Ch. Böwe, *GM* 203 (2004), p. 11-27.

89 Cf. les exemples et la bibliographie réunis dans les études suivantes : J. C. Moreno García, *Etudes sur l'administration, le pouvoir et l'idéologie en Egypte, de l'Ancien au Moyen Empire* (Aegyptiaca Leodiensia, 4), 1997, p. 45 ; D. Franke, *GM* 164 (1998), p. 63-70.

90 Décret Coptos K : Urk. I 303:8 ; H. Goedicke, *Königliche Dokumente*, p. 212 [16] . Décret Coptos E : H. Goedicke, op. cit., p. 228-230, fig. 31 ; Idem, *RdE* 46 (1995), p. 210-212. Dans le premier texte, *3bt* figure en parallèle avec *mrt* dans le contexte du recrutement de personnel pour le temple de Min, tandis que dans le second on mentionne vingt familles. Il faut peut-être également ajouter l'inscription A de la tombe de *Nb-k3w-Hr* (VI<sup>e</sup> dynastie : H. Goedicke, *Die Privaten Rechtsinschriften aus dem Alten Reich* (WZKM, Beihefte 5), 1970, p. 88, pl. 9), mais la lecture est incertaine.

91 Cf., *jm3 n 3bt.f* « un affectueux envers sa famille » : Berlin 24019, ligne 3=J.-J. Clère, *RdE* 7 (1950), 19-32 ; H. G. Fischer dans W. K. Simpson, W. M. Davis (éd.), *Studies in Ancient Egypt, the Aegean and the Sudan. Essays in Honor of Dows Dunham*, 1981, p. 59-61, fig. 1-2 ; Boston MFA 12.1476, ligne

reconnue dans les textes d'envoûtement de la PPI, où le châtement n'affecte pas seulement le condamné mais aussi ses proches (sa mère, son père, sa nourrice, ses enfants)<sup>92</sup>, tandis que l'expression de la filiation – surtout matrilinéaire – après le nom d'un particulier devient habituelle dans les inscriptions privées de la PPI et postérieures,<sup>93</sup> bien que cette pratique soit déjà notable à partir de la VI<sup>e</sup> dynastie.<sup>94</sup>

3=D. Dunham, *Stelae*, p. 14-15 [2], pl. 2 [2]=R. J. Leprohon, *CAA Museum of Fine Arts, Boston, fasc. 2: Stelae, I. The Early Dynastic Period to the Late Middle Kingdom*, 1985, 2:66-68 ; MMA 25.2.3, lignes 4-5=D. Dunham, *Stelae*, p. 92-94 [78], pl. 28 [2] ; Le Caire 19/11/24/2=D. Dunham, *Stelae*, p. 74-75 [62], pl. 20 [2] ; D. Dunham, *Stelae*, p. 85-86 [73] ; CGC 1642=L. Borchardt, *Denkmäler des Alten Reiches*, II, p. 105-6 ; CGC 1648=Idem, *ibid.*, II, p. 109-10. Ou encore *jnk dmj ndm n whwt.f'pr n 3bt.f nn 3hw.s* « je suis une demeure douce pour sa descendance, un pourvoyeur pour sa famille afin qu'elle ne souffre pas » (Hatnoub, gr. n° 12, col. 10-11=R. Anthes, *Hatnub*, p. 28-31, pl. 14, 15) ; *jnk 3 m nwt.f \$pss m pr.f jwn 3 n 3bt.f* « je suis un potentat pour sa ville, un enrichi dans sa maison, un grand pilier pour sa famille » (BM 159, ligne 11=R. O. Faulkner, *JEA* 37 (1951), p. 47-52, pl. 7). Cf. aussi l'expression *nbn n 3bt.f* dans une tombe du début de la VI<sup>e</sup> dynastie : N. Kanawati, M. Abder-Raziq, *The Teti Cemetery at Saqqara, vol. V: The Tomb of Hesi* (ACE Reports, 13), 1999, p. 38, pl. 59[b] ;

92 G. Daressy, *Ostraca* (CGC), Le Caire, 1901, p. 98 [n° 25376]=G. Posener, *Cinq figurines d'envoûtement* (BdE, 101), 1987, p. 2-3.

93 Cf. un exemple de filiation bilatérale dans la stèle de Gébélein (?) (Louvre E 27211=Ch. Ziegler, *Catalogue des stèles, peintures et reliefs égyptiens de l'Ancien Empire et de la Première Période Intermédiaire, vers 2686-2040 avant J.-C.*, 1990, p. 28, 74-77) : *jr n Hwt-Hr-jt wdpw bk-rn* « né de Hathoryt et de l'échanson Sobekren ».

94 Cf. les exemples suivants, datables de la VI<sup>e</sup> dynastie et de la PPI : *Mhj jr.n Hntj* (A. El-Khouli, N. Kanawati, *Excavations at Saqqara North-West of Teti's Pyramid*, vol. II, 1988, pl. 6) ; *Grf njsw m Jtj jr.n T3t-db* (N. Kanawati, A. Hassan, *The Teti Cemetery at Saqqara*, vol. I (ACE — Reports, 8), 1996, pl. 65), *Grf jr.n Hfdt* (Idem, *ibid.*, p. 71), *Grf njsw m Jtj jr.n Mrt-jt.s* (N. Kanawati, M. Abder-Raziq, *The Teti Cemetery at Saqqara*, vol. VII (ACE — Reports, 17), 2001, pl. 53) ; *Q3r jm3hw jr.n Hnwt* (W. K. Simpson, *The Mastabas of Qar and Idu (G7101 and 7102)*, 1976, fig. 24) ; *bk-htp ms.n Jpj* (E. Edel, *Qubbet el Hawa*, II/1, 1. Teil, p. 150-153) ; *nh-jr-Pth ms.n 3w* (Sotheby's, *Antiquities and Islamic Art*, Thursday December 17, 1998, 1998, p. 13 [20]) ; *Jtj rn.f \$dw* [...] *jr n Mrt-jt.s* (W. F. Petrie, *Deshashe*, pl. 16=N. Kanawati, A. McFarlane, *Deshasha. The Tombs of Inti, Shedu and Others* (ACE, 5), 1993, pl. 53) ; *Q3rj ms.n Jnt*, *Q3rj ms.n Jbj*, *T3wjj ms.n Nfr-'nqt* (M. Alliot, *BIFAQ* 37 (1938), p. 96) ; *Nnw ms.n Nfr-tntt*, *Nnw ms.n Nhj*, *Nnw ms.n Wntšj*, *Šm't ms.n Nfr-tntt*, *Nnw ms.n Hsjt*, *Šm't ms.n Nhj*, *Šm't ms.n d p-pw* (W. F.

Enfin, des formules rituelles comme les Textes des Sarcophages contiennent des dispositions à l'égard du défunt et de sa famille-*3bt*,<sup>95</sup> sans oublier que le genre nouveau des Lettres aux morts exprime, vers la fin de l'Ancien Empire, l'inquiétude pour l'avenir de la maison familiale ainsi que le recours aux ancêtres pour résoudre des problèmes domestiques.

### Des alternatives culturelles à la tombe à la disposition des sub-élites

L'absence presque complète de fouilles dans les sites habités par les Égyptiens qui n'appartenaient à l'élite – villages, quartiers populaires des villes – nous empêche de connaître leurs croyances et valeurs culturelles, notamment dans un contexte dominé par l'oralité. En réalité, on ignore presque tout des valeurs idéologiques et de la religiosité de la population en marge de l'idéologie de l'État. Voilà pourquoi ces secteurs de la société pharaonique ne deviennent visibles que quand ils utilisent des objets provenant des ateliers de palais ou inspirés des productions de la culture officielle. Bref, on peut retrouver leurs traces quand ils s'acculturent et quand ils utilisent des objets inscrits ou des marqueurs de prestige social, prestige qui provient, précisément, de la culture palatine. C'est le cas, par exemple, des seuls chefs de village de l'Ancien Empire repérables dans le registre archéologique, grâce au fait qu'ils utilisèrent des statues portant leur nom et leur titre,<sup>96</sup> ou dans le cas de certaines inhumations de la fin de l'Ancien Empire dans la nécropole de Téli, très mode-

Petrie, *Athribis*, pl. 6-9) ; *ms.f Dtfj* (?) (R. Hözl, *CAA Kunsthistorisches Museum Wien. Ägyptisch-Orientalische Sammlung*, 18, p. 94-100 [ÄS 8530]). En conséquence, on doit faire remonter la date d'apparition des formules de filiation composées avec *ms* et *jr* à l'Ancien Empire, malgré l'opinion de Cl. Obsomer dans Ch. Cannuyer, J.-M. Kruchten (éd.), *Individu, société et spiritualité dans l'Égypte pharaonique et copte. Mélanges égyptologiques offerts au Professeur Aristide Théodoridès*, 1993, p. 163-200, esp. p. 177.

95 Mention de la famille-*3bt* et des *mrt* : CT II 151 [S1C], 158-159 [S1C] ; III 174 [T1C].

96 J. C. Moreno García, « *Hq3w* "jefes, gobernadores" y élites rurales en el III milenio antes de Cristo. Reflexiones acerca de algunas estatuas del Imperio Antiguo », dans J. Cervelló Autuori, A. J. Quevedo Alvarez (éd.), *... Ir a buscar leña. Estudios dedicados al profesor Jesús López*, Barcelone, 2001, p. 141-154 ; A. O. Bolshakov, « *nh-wd.s* : St. Petersburg – Cambridge », *GM* 188 (2002), 21-48 ; Idem, *Studies on Old Kingdom Reliefs and Sculpture in the Hermitage* (ÄA, 67), Wiesbaden, 2005, p. 17-32, pl. 1-8.

stes mais pourvues néanmoins de statues ou de sarcophages,<sup>97</sup> ainsi que les stèles de facture très grossière découvertes dans les chapelles de ka des gouverneurs de l'oasis de Balat.<sup>98</sup> En général, on constate que depuis la VI<sup>e</sup> dynastie des secteurs sociaux plus larges, tant en province que dans la capitale, réussirent à se procurer des objets tels que des stèles, des sarcophages ou des statues, voire des textes rituels tels ceux qui précèdent les *Textes des Sarcophages*.

A partir du Moyen Empire, cette tendance devient plus marquée. Certes, les tombes décorées restèrent hors de portée de la majeure partie de la population, et continuèrent à symboliser la proximité de leurs propriétaires avec le souverain – ce qui impliquait la permission pour bâtir leurs demeures funéraires et la possibilité d'obtenir des biens de luxe pour les équiper. Cependant, en même temps, on constate la diffusion d'objets adaptés à une clientèle moins riche mais soucieuse de proclamer soit son élévation sociale, soit son accès aux valeurs de la culture palatine, ou son entrée dans des réseaux de clientélisme dominés par des dignitaires ou des installations de l'État, ou enfin l'acquisition du prestige social détenu par certains objets. Voilà pourquoi on assiste à l'essor des stèles et des sarcophages décorés qui, notamment dans ce dernier cas,<sup>99</sup> deviennent une sorte de concentré des valeurs idéologiques officielles dans un espace restreint, des objets capables d'encoder et de véhiculer certains contenus de la culture palatine adaptés aux possibilités de secteurs plus larges de la société égyptienne. D'autres objets jouèrent un rôle similaire d'imitation, en matériaux modestes, des productions des ateliers de l'État, comme dans le cas de statuettes, d'amulettes, etc.<sup>100</sup>

Les fouilles des sites plus tardifs confirment cette

tendance, comme dans le cas de Kom Rabi'a, où les niveaux datant du Nouvel Empire ont livré une riche collection d'objets de la vie quotidienne appartenant à des secteurs humbles de la société ; il est significatif que le matériel épigraphique trouvé soit rarissime et qu'il appartienne à un ritualiste et prophète, c'est-à-dire à une personne de status plus élevé que ses voisins.<sup>101</sup>

## La tombe et la gestion sociale de la mémoire : trois exemples de l'Ancien Empire

### Une gestion sélective de la mémoire : le cas de Kaemnefret à Saqqara

Le décor de la tombe de Kaemnefret à Saqqara présente un programme décoratif qui résume l'idéal du « bon administrateur » de l'Ancien Empire, mais qui montre, en même temps, les limites de l'information que l'on peut tirer d'une analyse fondée exclusivement sur les scènes et les titres de son monument funéraire.<sup>102</sup> Dans ces scènes, Kaemnefret chasse des oiseaux dans un milieu aquatique *syvestre* – les marais – où ses subordonnés transportent des tiges de lotus et des poissons (KMN. Abb. 5) ; il préside des registres où figurent les scribes qui administrent son domaine personnel et des porteurs de bovidés et des animaux du désert (KMN. Abb. 7) ; il assiste aux activités agricoles telles que la récolte et la préparation du lin et des céréales ou les rapports comptables des chefs de village de son domaine (KMN. Abb. 3-4) et, enfin, il surveille également des activités qui se déroulent dans un cadre aquatique *anthropisé*, comme le transport et le contrôle des troupeaux et la capture des oiseaux et des poissons dans les bassins (KMN. Abb. 2, 4). L'impression d'ordre et de maîtrise, tant d'un milieu naturel qu'anthropisé, *syvestre* ou productif, est doublée par la hiérarchie sociale qui découle des images : au sommet figure

97 J. C. Moreno García, « Elites et pratiques funéraires dans la nécropole de Téli à la fin du III<sup>e</sup> millénaire », *CdE* 157-158 (2004), 104-121.

98 G. Soukiassian, M. Wuttman, L. Pantalacci, *Balat VI. Le palais des gouverneurs de l'époque de Pépy II. Les sanctuaires de ka et leurs dépendances* (FIFAO, 46), Le Caire, 2002, p. 326-328.

99 H. Willems, *Chests of Life. A Study of the Typology and Conceptual Development of Middle Kingdom Standard Class Coffins*, Leiden, 1988.

100 J. Richards, « Modified order, responsive legitimacy, redistributed wealth : Egypt, 2260-2040 BC », dans J. Richards, M. Van Buren (éd.), *Order, Legitimacy, and Wealth in Ancient States*, Cambridge, 2000, p. 36-45.

101 L. Giddy, *The Survey of Memphis, 2. Kom Rabi'a : The New Kingdom and Post-New Kingdom Objects* (EES—Excavation Memoir, 64), Londres, 1999, p. 299-303.

102 PM III2 467-468 ; W. K. Simpson, *The Offering Chapel of Kayemnofret in the Museum of Fine Arts*, Boston, Boston, 1992. D'après les critères de datation stylistiques applicables à sa tombe, il a vécu autour du règne de Niouserré : N. Cherpion, *Mastabas et hypogées d'Ancien Empire. Le problème de la datation*, Bruxelles, 1989, p. 228 ; M. Baud dans N. Grimal (éd.), *Les critères de datation stylistiques à l'Ancien Empire* (BdE, 120), Le Caire, 1998, p. 91-92.

Kaemnefret, dont la taille très supérieure au reste des individus représentés, ajoutée aux titres de rang, révèle sans ambiguïté qu'il est l'axe autour duquel s'articule le programme ornemental de la tombe. Sa dignité et son autorité sont exprimées grâce à ses parures (sceptres, perruques, vêtements). Ensuite, on trouve des scribes regroupés dans le conseil (*d3d3t*), chargé de la gestion de son domaine. Enfin, la base de la pyramide sociale est constituée par des travailleurs et des chefs de village occupés à des activités diverses. L'image standardisée de l'ordre, fixée par les scènes de la tombe, est confirmée par la disposition des textes (KMN. Abb. 6) et des titres de la stèle de fausse-porte : ceux-ci sont organisés de manière strictement symétrique dans les jambages externes et, avec moins de rigueur, dans les jambages intérieures, là où les titres sont surtout de nature rituelle.

Pourtant, ces scènes sont trompeuses. Bien que les titres de Kaemnefret ne soient pas particulièrement élevés dans la hiérarchie administrative, beaucoup d'entre eux sont de nature rituelle ou honorifique et suggèrent donc une grande proximité avec le souverain. D'autres dignitaires, plus ou moins contemporains, titulaires de titres en rapport avec la coiffure ou la manucure royale, bâtissent des tombes souvent fastueuses par leur qualité et leur richesse décoratives ainsi que par leurs dimensions.<sup>103</sup> Cette constatation met en évidence le fait que la fréquentation du souverain était tout au moins une voie aussi importante de promotion sociale que l'élévation graduelle dans la hiérarchie administrative par les simples mérites personnels ; élévation devenue un thème récurrent dans les autobiographies de l'Ancien Empire. Le cas d'Ouni d'Abydos, déjà évoqué, est exemplaire à ce propos, notamment du fait du contraste évident entre la description qu'il fait de la progression de sa carrière et la réalité de ses origines familiales privilégiées. De toute évidence, les contacts à la cour, l'appartenance à des réseaux de clientélisme dominés par des potentats ou les jeux

103 Cf. les cas, parmi d'autres, de Kaemnefret (PM III<sup>1</sup> 208), Zouf (PM III<sup>1</sup> 253), Nefer (PM III<sup>1</sup> 258), Raour (PM III<sup>1</sup> 265), Hetepka (PM III<sup>2</sup> 447), Khabaouptah (PM III<sup>2</sup> 453), Ankhmarê (PM III<sup>2</sup> 455), Nimaâptah (PM III<sup>2</sup> 466), Manefer (PM III<sup>2</sup> 575), Niankhêrê (PM III<sup>2</sup> 586), Néferhorniptah (PM III<sup>2</sup> 637), Niankhkhoum et Khnoumhotep (PM III<sup>2</sup> 641). Cf. M. A. Speidel, *Die Friseure des ägyptischen alten Reiches : eine historisch-prosopographische Untersuchung zu Amt und Titel*, Zurich, 1990.

d'influences<sup>104</sup> constituaient des voies alternatives de promotion personnelle ou de résolution de conflits<sup>105</sup> qui ne figurent pas dans les textes officiels de l'Ancien Empire.

Toutefois les limites de l'information touchent aussi aux représentations standardisées des sub-élites. Une scène habituelle dans les tombes de l'Ancien Empire montre des chefs de village (*hq3w nwt qu hq3*) qui participent à des activités agricoles, qui apportent des tributs ou qui sont traînés devant le conseil des scribes afin de rendre des comptes, comme le montre bien l'exemple de la tombe de Kaemnefret (KMN. Abb. 3).<sup>106</sup> Leur position subordonnée est marquée par leur désignation collective, jamais individualisée, dans les inscriptions monumentales,<sup>107</sup> même dans les rares contextes où ils ne

104 Cf. l'inscription de *Hzi*, qui décrit sa carrière au cours de plusieurs règnes et qui insiste sur le fait que son élévation dans la hiérarchie des scribes est due uniquement à son talent et à son habileté, appréciés par le pharaon, ce qui lui vaut d'être sélectionné *njjwnt h3(j) nb* « sans qu'il y ait aucun protecteur ». Ensuite, ses qualités et compétences exceptionnelles expliquent sa prééminence à la tête de ses collègues : *jr.n(j) zš hr hm.fm-h3t zšw jr.n(j) sr hr hm.fm-h3t srw* « c'est à la tête des scribes que j'exerçais (comme) scribe auprès de Sa Majesté, c'est à la tête des dignitaires que j'exerçais (comme) dignitaire auprès de Sa Majesté » : N. Kanawati, M. Abder-Raziq, *The Teti Cemetery at Saqqara. Volume V: The Tomb of Hesi* (ACE: Reports 13), Warminster, 1999, P. 37-38, pl. 33, 59. Parmi les commentaires ou les nouvelles lectures inspirés par l'étude de ce texte, cf. D. P. Silverman, *JARCE* 37 (2000), 1-13 ; H. G. Fischer, *GM* 185 (2001), 45-65 ; M. Baud, D. Farout, *BIFAO* 101 (2001), 49-54 ; S. Grunert, *GM* 181 (2001), 43-49 ; N. Kloth, *Die (auto-)biographischen Inschriften des ägyptischen Alten Reiches: Untersuchungen zu Phraseologie und Entwicklung* (SAK, Beiheft 8), Hambourg, 2002, passim.

105 Cf. des exemples tardifs dans M. Chauveau, « Administration centrale et autorités locales d'Amasis à Darius », *Méditerranéennes* 24 (2000), 99-109.

106 A propos des *hq3w nwt* du III<sup>e</sup> millénaire, cf. J. C. Moreno García, « *Hq3w* "jefes, gobernadores" y élites rurales en el III milenio antes de Cristo. Reflexiones acerca de algunas estatuas del Imperio Antiguo », dans J. Cervelló, A. J. Quevedo (éd.), *...ir a buscar leña. Estudios dedicados al profesor Jesús López* (Aula Aegyptiaca – Studia, 2), Barcelone, 2001, p. 141-154. Pour le répertoire des scènes où ils sont représentés, cf. Idem, *ibid.*, p. 144 n. 19 et 21.

107 *Urk.* I 294 :16 ; 299 :8 ; 301 :1. À l'exception, bien entendu, des documents de la pratique administrative les concernant, comme dans le cas des inscriptions d'Éléphantine de la III<sup>e</sup> dynastie (G. Dreyer, « Drei archaisch-hieratische Gefäbauschriften mit Jahresnamen aus Elephantine »,

jouaient pas nécessairement un rôle passif.<sup>108</sup> En plus, ils ne portent pas d'autres titres – ce qui confirme qu'ils n'appartenaient pas au rang des fonctionnaires – et ne possèdent pas de monuments propres, comme des stèles, des tombes décorées ou des objets inscrits, ou à de rares exceptions près (cf. ci-dessous).<sup>109</sup> L'image des *ḥq3w nwt* traînés devant le conseil des scribes est devenue le modèle iconographique utilisé pour représenter plus tard, à partir de la fin de la V<sup>e</sup> dynastie, les *ḥq3w hwt*, qui étaient pourtant des fonctionnaires de l'Etat pouvant parfois accéder aux plus hautes magistratures du royaume, comme dans le cas du vizir Méhou.

Cependant, les sources administratives révèlent que la participation des chefs de village était indispensable pour assurer l'exploitation des domaines des temples et qu'ils collaboraient avec les conseils des fonctionnaires dans la gestion des champs de ces institutions.<sup>110</sup> Leur rôle de chefs investis d'une autorité locale, sur laquelle il fallait compter, est clairement perceptible à travers les inscriptions de la Première Période Intermédiaire, dans laquelle on assiste à un retournement des formules monumentales : des dignitaires proclament avec fierté le fait d'avoir servi des *ḥq3w* ou d'avoir reçu leurs louanges,<sup>111</sup> tandis que les rois de la dynastie thébaine

naissante expriment les mesures prises pour gagner leur soutien.<sup>112</sup> Dans ce contexte, le rôle des *ḥq3w nwt* n'obéit plus à l'image canonique standardisée des tombes ; ils constituaient les rangs les plus bas des sub-élites, ce qui explique leurs soucis occasionnels à se procurer des objets susceptibles d'exprimer leur position sociale, comme c'est le cas pour les statues des *ḥq3w ḥnh-wd.s* et *Jnh*, seuls monuments connus du III<sup>e</sup> millénaire appartenant à des chefs de village.<sup>113</sup> Une situation similaire affecte les *ḥm(w) nzwt* « serfs du roi », Égyptiens qui effectuaient des travaux pour la couronne en régime de corvée,<sup>114</sup> qui étaient désignés de manière collective dans des scènes agricoles sous la surveillance des agents du roi,<sup>115</sup> mais qui acquéraient des maisons au moyen de contrats, voire même, de manière occasionnelle, qui arrivaient à se procurer des objets prestigieux, comme dans le cas de la statue en bois appartenant à *J<sup>c</sup>-jb*, un simple *ḥm-nzwt* de la XII<sup>e</sup> dynastie.<sup>116</sup>

Un autre aspect intéressant de l'iconographie du mastaba de Kaemnefret est l'absence de sa femme et de ses enfants. L'éditeur du monument suggère le décès prématuré de Kaemnefret, avant son mariage, pour expliquer cette anomalie. Cependant, aucune des personnes représentées dans la tombe n'est

dans J. Osing, G. Dreyer (ed.), *Form und Mass. Beiträge zur Literatur, Sprache und Kunst des alten Ägypten. Festschrift für Gerhard Fecht* (ÄAT, 12), Wiesbaden, 1987, p. 100 fig. 2, 105-107, pl. 4; J. Kahl, N. Kloth, U. Zimmermann, *Die Inschriften der 3. Dynastie*, p. 168-171 [D3/E1/3] et les papyrus de Gébélein de la IV<sup>e</sup> dynastie (P. Posener-Krieger, *I papiri di Gebelein – Scavi G. Farina 1935 –*, Turin, 2004, pl. 1-4, 10, 30, 33-34, 45-46, 48-49, 51).

108 C'est le cas de l'appel fragmentaire qui figure dans une tombe de Qasr el-Sayed remontant à la fin de la VI<sup>e</sup> dynastie (Urk. I 258 :3) : *j smr(w) jmjw-r pr ḥq3w nwt* [...] « ô les compagnons, les administrateurs de domaine et les chefs des villages [...] ».

109 Le gouverneur provincial *Nn-ḥft-k3* de Deshashah constitue un cas exceptionnel puisqu'il portait également le titre *ḥq3 nwt ḥt rsjt* « gouverneur de la ville La-Chèvre-Méridionale » : N. Kanawati, A. McFarlane, *Deshasha. The Tombs of Inti, Shedu and Others* (ACE—Reports, 5), Sydney, 1993, p. 71-74, pl. 6[b]. Un autre gouverneur de Deshashah, *Ḥdw*, portait le titre de *sšm B n nwtj n(t) ḥt zp3wtj* « administrateur territorial des deux villes de La Chèvre dans les deux nomes » : Idem, *ibid.*, pl. 53. Cf. un parallèle du Moyen Empire dans le titre *ḥ3tj-s n Jwntj šm(j)t mh(j)t* « gouverneur d'Esna septentrionale et méridionale » : H. Gauthier, *ASAE* 26 (1926), 273-274.

110 J. C. Moreno García, *JEA* 84 (1998), 76-79.

111 Cf. CGC 20005=J. J. Clère, J. Vandier, *Textes de la Première Période Intermédiaire et de la XI<sup>e</sup> dynastie* (Bibliotheca Aegyptiaca, 10), Bruxelles, 1948, p. 2-3 § 3 ; CGC 1649=Idem, *ibid.*, p. 5-6 § 8 ; Cracovie MNK-XI-999 : J. Černý, « The stela of Merer in Cracow », *JEA* 47 (1961), 5-9, pl. I ; A. Roccati, « La stele di un falegname », *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei. Classi di scienze morali, storiche e filologiche*. Rendiconti 40 (1985), 225-233 ; CGC 1651= H. G. Fischer, *Kush* 9 (1961), 45= S. Kubisch, *MDAIK* 56 (2000), 256-260, fig. 2-3, pl. 33.

112 La conquête d'une zone de la Haute-Egypte par Antef II fut accompagnée de la volonté de s'attirer la bonne disposition des autorités locales : chefs militaires (*jmj-r mš*) et *ḥq3w* : D. Arnold, *Gräber des Alten und Mittleren Reiches in El-Tarif* (AVDAIK, 17), Mayence, 1976, p. 50-51, pl. 42[a-b], 52. Un autre représentant de la dynastie thébaine envoya son général Antef à la rencontre des *ḥq3w* des alentours : H. G. Fischer, *Varia Nova (Egyptian Studies, 3)*, New York, 1996, p. 83-90, pl. 9-10.

113 Cf. la note 96.

114 P. Posener-Krieger, *I papiri di Gebelein – Scavi G. Farina 1935 –*, *passim*.

115 N. de G. Davies, *The Rock Tombs of Sheikh Said* (ASE, 10), Londres, 1901, pl. 15 ; LD II 107.

116 Statue Brooklyn Museum 16.580.196=T. G. H. James, *Corpus of Hieroglyphic Inscriptions in the Brooklyn Museum*, vol. I, New York, 1974, p. 41[95], pl. 33[95].

jamais citée par son nom, une circonstance commune à d'autres monuments contemporains. Dans les pages précédentes, j'ai eu l'occasion d'évoquer les problèmes d'interprétation posés par l'absence du conjoint dans l'iconographie de plusieurs tombes de l'Ancien Empire ; une particularité qu'il faut vraisemblablement comprendre à la lumière de l'idéologie de la « grande famille », soumise au pharaon, qui domine l'organisation des nécropoles royales. En fait, l'évocation des personnes qui font partie de la famille ou de l'entourage du défunt reste incomplète jusqu'au début du II<sup>e</sup> millénaire, quand se généralisent les généalogies fort complexes dans les stèles du Moyen Empire. Il est possible que la « personnalisation » des scènes des mastabas, moyennant l'addition d'un nom aux représentations standardisées de personnages secondaires, trahisse la conquête graduelle d'espaces privés arrachés au domaine de l'idéologie royale. Cette tendance est déjà perceptible au début de la VI<sup>e</sup> dynastie dans la phraséologie canonique qui décrit les défilés de porteurs d'offrandes. Ces textes indiquent habituellement que les produits sont apportés soit par des *hmw-k3* (parfois classés selon une hiérarchie formée par des *jmjw-r hmw-k3*, *shdw hmw-k3*, *jmjw-ht hmw-k3* et *hmw-k3*), soit par des équipes-*ttt*, soit enfin par les *nwwt* et les *hwwt* du *pr-dt*. Cependant, à partir du début de la VI<sup>e</sup> dynastie, certaines inscriptions énumèrent pour la première fois les membres de la famille et de l'entourage du défunt (*snw*, *msw*) parmi le personnel qui intégrait ces cortèges.<sup>117</sup> En définitive, bien que

117 C. M. Firth, B. Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries*, I, p. 155 ; W. K. Simpson, *The Mastabas of Qar and Idu (G 7101 and 7102)*, Boston, 1976, fig. 41 ; T. G. H. James, *The Mastaba of Khen-tika Called Ikheki*, pl. 14 ; H. Altenmüller, *Die Wanddarstellungen im Grab des Mehu in Saqqara*, pl. 56, 61 ; N. Kanawati, M. Abder-Raziq, *The Teti Cemetery at Saqqara, V: The Tomb of Hesi*, pl. 62 [4<sup>ème</sup> registre] ; E. Drioton, *ASAE* 43 (1943), 513 ; E. Drioton, J.-Ph. Lauer, *ASAE* 55 (1958), 211, pl. 4 ; A. M. Blackman, M. R. Apted, *Meir*, V, pl. 29 ; T. Säve-Söderbergh, *The Old Kingdom Cemetery at Hamra Dom (El-Qasr wa es-Saiyad)*, Stockholm, 1994, pl. 24 ; Chakib Slitine, *Catalogue Archéologie* (lundi 2 Juillet 2001), Paris, 2001, p. 12 [85], 15 [84], 23 [84-85]. Parfois, on mentionne aussi, à côté des fils et frères du défunt, ses travailleurs (*mrw*, *mrt*), voire ses gouverneurs (*hq3w*) et ceci depuis la fin de la V<sup>e</sup> dynastie environ : P. Munro, *Das Unas-Friedhof Nord-West, I: Topographisch-historische Einleitung. Das Doppelgrab der Königinnen Nebet und Khenut*, Mainz, 1993, pl. 31 (*mrw*) ; A. Kamal, *ASAE* 12 (1912), 140 (*hq3w*, *mrt*) ; W. K. Simpson, *The Mastabas of Qar and Idu (G 7101*

Kaemnefret ait pu mourir avant son mariage, il ne faut pas oublier que la mention et la représentation de sa famille et de ses subordonnés pouvaient être soumises à des restrictions dont l'explication nous échappe encore largement.

Enfin, même si le programme iconographique et épigraphique de la tombe de Kaemnefret s'accorde au modèle du « bon fonctionnaire » décrit dans la première partie de notre étude, des indices subtiles s'accordent à mettre en évidence les conventions qui dominaient la composition des scènes et qui limitent leur validité en tant que source historique. Par conséquent, les informations provenant de l'iconographie doivent toujours être contrastées avec celles dérivées de l'archéologie et des documents de la pratique administrative, afin d'en tirer des connaissances historiques. C'est pourquoi la gestion sociale de la mémoire dans la tombe de Kaemnefret se caractérise par sa nature sélective, conforme aux principes de l'idéologie de l'Etat, plutôt que par une réalité sociologique dominée par des valeurs (famille, lignage, effort personnel) et des pratiques (népotisme, clientélisme, jeux d'influences, corruption) à peine évoquées par la culture palatine.

#### Adaptation et innovation : la culture palatine en milieu provincial

Si la tombe de Kaemnefret fut édifée dans un secteur d'une nécropole royale, entourée d'autres tombes de grands dignitaires (dont le célèbre Ti), l'hypogée de Tjéti-Kaihep, en revanche, fut creusé dans une nécropole provinciale, El-Hawawish, utilisée par une famille de potentats qui réussit à contrôler, presque sans interruption, les fonctions de grand chef de nome et de chef de prophètes du temple local, du début de la VI<sup>e</sup> dynastie à la fin de l'Ancien Empire.<sup>118</sup>

and 7102), Boston, 1976, fig. 35 (*mrt*) ; A. M. Blackman, *Meir*, IV, pl. 9 (*mrt*) ; L. Borchardt, *Denkmäler des Alten Reiches*, II, p. 43-44 [CGC 1571]=C. M. Firth, B. Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries*, I, p. 208-209 [12] (*mrt*) ; tombe de Šm3 (PM III<sup>2</sup> 558 ; B. Gunn, *Notebook* 12, 106-108, 110-111 (*mrt*). Cependant les références aux parents, aux frères, aux fils et même aux serfs étaient habituelles dans les autobiographies de l'Ancien Empire. On peut citer, par exemple, cette expression de l'autobiographie de *Wr-hww*, du règne d'Izézi (Urk. I 47:1-4) : *mrjj jt.f mrjj mwt.f jm3hw hr ntw hn<sup>c</sup>.f bnr hr snw(t).f mrjj n b3kw.f* « aimé par son père et sa mère, honoré auprès de ceux qui étaient dans sa compagnie, doux pour ses frères et sœurs, aimé par ses serviteurs ».

118 N. Kanawati, *The Rock Tombs of El-Hawawish. The Ceme-*

Bien que d'autres nécropoles soient connues dans le nome,<sup>119</sup> le fait que les dignitaires qui y furent inhumés aient exercé soit des fonctions différentes soit les mêmes mais uniquement quand leurs collègues d'El-Hawawish ne s'en occupèrent pas, atteste déjà la forte empreinte familiale du cimetière. Le pouvoir de cette famille était fondé sur le contrôle du temple de Min, une institution apparemment assez importante pour qu'aucune installation *hwt* de la couronne n'ait été fondée dans les alentours du sanctuaire. En effet, il n'existe pas de traces de *hqt3w hwt* à El-Hawawish malgré sa condition de nécropole principale du nome qui est une des mieux documentées de la Haute-Egypte. Cette anomalie est d'autant plus frappante si l'on considère que des *hqt3w hwt* sont attestés dans les cimetières voisins, beaucoup plus modestes, de Gohaina et de Hagarsa et que d'autres installations agricoles de la couronne, comme les *hwt-3t* ou les *nwt m3wt*, sont bien connues à El-Hawawish pendant la Ve dynastie. Pourtant, les nomarques et chefs des prophètes de ce cimetière étaient bien intégrés dans la structure administrative du royaume, étant donné que des chapelles *hwt-k3* royales furent créées dans le nome, que les *smr w'ij* locaux étaient nombreux et que des vizirs, des chefs du trésor, des responsables du harem, des chefs de mission, des scribes royaux, des intendants de Haute-Égypte ou des dignitaires de rang élevé (*h3tj-*

*jrj-p't, htmw bjtj*) y furent inhumés. En même temps, des dignitaires d'Akhmim furent inhumés dans les nécropoles memphites pendant la VI<sup>e</sup> dynastie et la Première Période Intermédiaire.<sup>120</sup> À partir de ces prémisses, on pourrait s'attendre à ce que les tombes des dignitaires d'El-Hawawish aient été décorées conformément au canon et aux valeurs culturelles les plus épurés des milieux lettrés palatins. Cependant, le programme ornemental de l'hypogée de Tjéti-Kaihep – un nomarque dont la plupart des titres concerne en exclusive le temple local de Min – comprend une combinaison de motifs qui, tout en témoignant des contacts étroits avec la cour, trahissent aussi l'affirmation de valeurs typiquement provinciales qui ne figurent jamais dans les scènes des tombes memphites.

L'iconographie de la tombe de Tjéti-Kaihep présente un répertoire habituel de scènes qui exprime tout à la fois la richesse du défunt et l'excellence de sa gestion : thèmes de la récolte de céréales, des troupeaux nombreux, de la pêche au harpon ou de la contemplation des offrandes. Un des motifs notable dans la tombe, celui du transport de Tjéti-Kaihep dans une chaise à porteurs (KH Abb. 5), est une scène fréquente dans les nécropoles memphites,<sup>121</sup> qui apparaît pour la première fois en province dans une scène très endommagée de la tombe de Shédou-Iteti de Deshasha<sup>122</sup> et qui devient par la suite habituelle dans les nécropoles de la Haute-Égypte,<sup>123</sup> y compris El-Hawawish où l'on compte trois exemples.<sup>124</sup> Les textes des dynasties III<sup>e</sup> à V<sup>e</sup> indiquent que le pharaon attribuait des palanquins à des courtisans distingués comme récompense,<sup>125</sup> et que les

tery of Akhmim, 10 vols., Sydney, 1980-1992 ; Idem, *Akhmim in the Old Kingdom. Part 1: Chronology and Administration* (ACE Studies, 2), Sydney, 1992 ; Idem, « The interrelation of the capital and the provinces in the Sixth Dynasty », *BACE* 15 (2004), 51-60. Cf. aussi J. C. Moreno García, « Deux familles de potentats provinciaux et les assises de leur pouvoir : Elkab et El-Hawawish sous la VI<sup>e</sup> dynastie », *RdE* 56 (2005), 95-128 ; Idem dans A. Gasse, V. Rondot (ed.), *Séhel entre Egypte et Nubie. Inscriptions rupestres et graffiti de l'époque pharaonique* (Orientalia Monspeliensa, 14), 2004, p. 7-22 ; K. P. Kuhlmann, *Materialien zur Archäologie und Geschichte des Raumes von Achmim* (SDAIK, 11), Mayence, 1983 ; E. Brovanski, « Akhmim in the Old Kingdom and First Intermediate Period », dans P. Posener-Krieger (éd.), *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, vol. I (BdE, 97/l), Le Caire, 1985, p. 117-153.

119 N. Kanawati, *The Tombs of El-Hagarsa*, 3 vols. (ACE, Reports 4, 6, 7), 1993-1995 ; Y. El-Masry, « Recent explorations in the Ninth nome of Upper Egypt », dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-First Century. Vol. 1: Archaeology*, Le Caire, 2003, p. 332-335 ; Idem, « Two Old Kingdom tombs at Gohaina », *BACE* 15 (2004), 89-106, fig. 1-7.

120 N. Kanawati, « Interrelation of the capital and the provinces in the Sixth Dynasty », *BACE* 15 (2004), 51-62, fig. 1-2 ; H. G. Fischer, « A stela of the Heracleopolitan Period at Saqqara : the Osiris Iti », *ZÄS* 90 (1963), 35-41, pl. 5-7.

121 W. S. Smith, *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom*, Boston, 1946, p. 293-294 ; J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne. Vol. IV : Bas-reliefs et peintures. Scènes de la vie quotidienne*, Paris, 1964, p. 328-351 ; Y. Harpur, *Decoration*, p. 22-25, 30, 83.

122 N. Kanawati, *Deshasha*, p. 48, pl. 44.

123 Cf., par exemple, N. de G. Davies, *Deir el Gebrâwi*, vol. I, pl. 8-9 ; Idem, *ibid.*, vol. II, pl. 8 ; A. M. Blackman, *Meir*, vol. IV, pl. 14 ; Idem, *ibid.*, vol. V, pl. 31 ; W. Schenkel, F. Gomaà, *Scharuna I. Der Grabungsplatz—Die Nekropole—Gräber aus der Alten-Reichs-Nekropole*, Mayence, 2004, pl. 57.

124 A part Tjéti-Kaihep, cf. aussi N. Kanawati, *El-Hawawish*, vol. II, fig. 21 ; Idem, *ibid.*, vol. X, fig. 9[b].

125 Cf. les inscriptions de *Htp-hr-n(j)-Pth* (Urk. I 231:13-15;

dignitaires utilisaient ce moyen prestigieux de déplacement pour effectuer des visites de leurs tombes.<sup>126</sup> Si l'introduction de ce motif dans l'iconographie de l'hypogée de Tjéti-Kaihep et de son fils *špsj-pw-Mnw:Hnj* sert à souligner le prestige et le rang de leurs propriétaires, d'autres indices vont dans le même sens et trahissent une certaine volonté exclusiviste, d'attachement à des motifs artistiques choisis développés à la capitale, qui reste exceptionnelle en Haute-Égypte et qui est réparable uniquement dans quelques tombes d'El-Hawawish et de Der el-Gebraoui. C'est aussi le cas de la procession de "domaines funéraires", un motif banal dans les cimetières memphites mais qui, en Haute-Égypte, est limité uniquement aux tombes de *Jbj* de Der el-Gebraoui et de *špsj-pw-Mnw:Hnj* d'Akhmim (le fils de Tjéti-Kaihep).<sup>127</sup> D'une manière plus précise, la nécropole d'El-Hawawish est remarquable parce que le décor des hypogées de la fin de la VI<sup>e</sup> dynastie imite des motifs présents dans les tombes du début de la dynastie dans la nécropole de Téli à Saqqâra.<sup>128</sup> Compte tenu du

fait que cette nécropole royale fut fréquentée par des dignitaires akhmimites au début de la VI<sup>e</sup> dynastie, il est loisible d'imaginer que cette circonstance a favorisé l'emprunt de motifs provenant de ce cimetière et de cette époque. Dans d'autres cas, les préférences des gouverneurs d'El-Hawawish portent sur les scènes prestigieuses encore plus anciennes, comme dans le cas d'un autre Tjéti-Kaihep, titulaire de la tombe M8, qui vécut sous les règnes de Pépi I<sup>er</sup> et de Merenrê, et dont l'hypogée contient une scène attestée ailleurs uniquement dans le mastaba de Debeheni, datant du règne de Mykérinos.<sup>129</sup>

Mais l'emprunt le plus remarquable est sans conteste la scène où de jeunes danseuses effectuent un pas de danse acrobatique (KH Abb. 5), un motif iconographique attesté uniquement à El-Hawawish et dans les tombes de certains vizirs memphites datés des règnes de Téli à Pépi I<sup>er</sup>.<sup>130</sup> Les couples symétriques de danseurs masculins de la tombe de Tjéti-Kaihep sont aussi très rares dans l'art de l'Ancien Empire, avec des exemples provenant à la fois de la province et de la zone de Memphis. La tombe du vizir Mérouka dans la nécropole de Téli est la seule qui présente ce motif dans la région memphite pendant la VI<sup>e</sup> dynastie.<sup>131</sup> Ces exemples soulignent une fois de plus les rapports étroits existant entre, d'une part, l'artiste qui décora la tombe de Tjéti-Kaihep et le programme décoratif de certaines tombes de Saqqâra

M. Baud, D. Farout, *BFAO* 101 (2001), 47-48, fig. 2; N. Kloth, « Die Inschrift des *Htp-hr-n(j)-Pth* aus dem Alten Reich: Eine phraseologische Betrachtung », en N. Kloth, K. Martin, E. Pardey (éd.), *Es werde niedergelegt als Schriftstück. Festschrift für Hartwig Altenmüller zum 65. Geburtstag* (SAK Beiheft 9), Hamburgo, 2003, p. 225-230), d'un courtisan anonyme (H. Goedicke, « A fragment of a biographical inscription of the Old Kingdom », *JEA* 45 (1959), 8-11, lám. 2) et de *Pth-wšš* (Urk. I 43:16-17). À propos des matériaux utilisés dans l'élaboration d'un palanquin, cf. E. Brovanski dans P. der Manuelian (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, vol. I, Boston, 1996, p. 152-154.

126 Cf. les inscriptions de *Nfr-hwuj* (A. M. Roth, « The practical economies of tomb-building in the Old Kingdom: A visit to the necropolis in a carrying chair », en D. P. Silverman (éd.), *For His Ka. Essays Offered in Memory of Klaus Baer* (SAOC, 55), Chicago, 1994, p. 227-240; Idem, *A Cemetery of Palace Attendants, Including G 2084+2099, G 2230+2231, and G 2240* (Giza Mastabas, 6), Boston, 1995, p. 145-146, fig. 103, 191), de *nh-m-R'* (W. K. Simpson en M. Görg, E. Pusch (éd.), *Festschrift Elmar Edel* (ÄAT, 1), Bamberg, 1979, p. 494-495, fig. 3; A. M. Roth en D. P. Silverman (éd.), *For His Ka*, p. 230, fig. 16.2) et de *Nj-mš't-R'* (S. Hassan, *Excavations at Giza, 1930-1931*, vol. II, Le Caire, 1936, p. 202-225, fig. 226, 231, 240; B. Grdseloff, *ASAE* 42 (1943), 52; A. M. Roth en D. P. Silverman (éd.), *For His Ka*, p. 230, fig. 16.3).

127 Cf., respectivement, N. Kanawati, *El-Hawawish*, II, fig. 25; N. de G. Davies, *Deir el Gebrawi*, I, pl. 7.

128 N. Kanawati, *The Teti Cemetery at Saqqara. Vol. III : The Tombs of Neferseshemre and Seankhuipah* (ACE—Reports, 11), Warminster, 1998, p. 23 n. 74. Cf. aussi

N. Kanawati, « Some iconographic peculiarities in the Teti Cemetery », dans Ch. Ziegler (éd.), *L'art de l'Ancien Empire égyptien*, Paris, 1999, p. 281-310.

129 N. Kanawati, *El-Hawawish*, vol. III, fig. 12; S. Hassan, *Excavations at Giza*, vol. IV, Le Caire, 1943, p. 176 fig. 122. À propos de cette scène, cf. dernièrement N. Alexanian dans H. Guksch, D. Polz (éd.), *Stationen. Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens Rainer Stadelmann gewidmet*, Mayence, 1998, p. 5-9.

130 N. Kanawati dans Ch. Ziegler (éd.), *L'art de l'Ancien Empire égyptien*, p. 290-292. Pour la tombe de Mernebef-Ounisankh, cf. maintenant K. Mysliwiec, *Saqqara I : The Tomb of Mernebef*, Varsovie, 2004, pl. 59. Quant à la scène de la tombe de Djaou de Der el-Gebraoui, elle correspond plutôt à un jeu qu'à une danse.

131 Le répertoire de Y. Harpur, *Decoration*, p. 31, est incomplet en ce qui concerne les nécropoles memphites, puisqu'il faudrait ajouter les cas de *Jj-mrjj*, *Nj-nh-Hnmw/Hnmw-htp*, *šht-htp* et *Pth-htp:Tfw*. Cf. W. Decker, M. Herb, *Bildatlas zum Sport im Alten Ägypten. Corpus der bildlichen Quellen zu Leibesübungen, Spiel, Jagd, Tanz und verwandten Themen*, 2 vols. (HdO—Der Nahe und Mittlere Osten, 14), Leiden, 1994, p. 737-747 [S 2.1-12].

du début de la VI<sup>e</sup> dynastie. De brèves inscriptions autobiographiques dans la tombe de Tjéti-Kaihep nous permettent de connaître les activités de cet artiste. Dans la première (KH Abb. 3), il déclare: *zš qdwt Snj dd.f : jnk zš jz pn n h3tj-<sup>c</sup> Hnj jnk gr zš jz pn w<sup>c</sup>.k(wj)* « le peintre Seni dit: c'est moi qui ai peint la tombe du gouverneur Heni et c'est moi aussi qui ai peint seul cette tombe »; dans la seconde (KH Abb. 5, très fragmentaire, il affirme: *shd [...] Tr[j] dd.f jnk hrp[...] jr zš qdwt Snj nn [...]* « l'inspecteur [...] Tjéti[i] déclare: c'est moi qui ai dirigé [...] le peintre Seni a effectué ceci ». Bien que ce type de texte soit connu dans les nécropoles memphites,<sup>132</sup> il reste néanmoins exceptionnel en province tant par son contenu que par son intégration dans la composition de la tombe de Tjéti-Kaihep, sans occuper une place marginale.<sup>133</sup> Enfin, Seni affirme qu'il a décoré les tombes de Tjéti-Kaihep et de son fils, Heni : c'est ce qui explique les nombreuses similitudes thématiques et de composition de leurs hypogées. L'initiative de décorer les deux tombes revient à Heni, qui déclare avoir effectué des travaux dans la tombe de son père.<sup>134</sup>

Si le programme iconographique de la tombe de Tjéti-Kaihep reproduit des motifs très précis de l'art memphite, qui attestent des contacts culturels entre la capitale et El-Hawawish, en même temps, l'empreinte familiale était aussi très forte dans ce cimetière, comme le révèlent son utilisation par une famille de potentats locaux et l'emploi d'une onomastique qui est souvent exclusive de cette province, où les noms basilophores sont extrêmement rares. Dans ce contexte, la culture palatine ne fut pas empruntée d'une manière passive, mais plutôt adaptée aux valeurs et aux goûts des élites locales, rarement exprimés dans la culture officielle mais qui

sont parfois pregnant de part les motifs iconographiques spécifiques des provinces. Il s'agit probablement du premier pas vers l'adaptation du canon artistique officiel à l'expression de motifs et de valeurs nouveaux dans les domaines épigraphique et iconographique, différents de ceux de la culture palatine et qui deviendront par la suite populaires pendant la Première Période Intermédiaire.

Un de ces motifs est la lutte des taureaux, représentée exclusivement dans les tombes provinciales à partir de la V<sup>e</sup> dynastie (avec une attestation à Assouan, Meir et Deshasha, respectivement, et deux à Der el-Gebraoui) et dont il existe huit exemples dans la zone d'Akhmim, dont cinq à El-Hawawish,<sup>135</sup> y compris celui de la tombe de Tjéti-Jaihep (KH Abb. 6),<sup>136</sup> et trois à El-Hagarsa.<sup>137</sup> La popularité de ce motif dans cette région est remarquable, notamment si l'on tient compte de la présence d'un autre motif, celui des chèvres luttant, dont les seules attestations connues proviennent de Der el-Gebraoui et des nécropoles d'El-Hawawish et de Hagarsa.<sup>138</sup> Bien que des interprétations diverses aient été suggérées à propos de la lutte des taureaux, il me semble que le contexte où elle apparaît, ainsi que la distribution géographique de ses attestations, peuvent éclairer le sens de cette scène.

132 Cf., par exemple, l'inscription du peintre *mr-k(3)*, de la IV<sup>e</sup> dynastie, dans la tombe du prince *Nb-m-3ht* (S. Hassan, *Giza*, vol. IV, p. 137, fig. 78) : *mhnk.f zš(w) n.f jz.f pw zš-qdwt mr-k(3) mhnk.f jr n.f jz.f pw m k3t [...]* *Jn-k3.f* « c'était son intime qui a peint cette sienne tombe pour lui, le peintre Semerka ; c'était son intime qui a bâti cette sienne tombe pour lui en tant que travail [...] Inkaf ».

133 Dans une autre tombe du nome, à Hagarsa, une brève inscription fragmentaire de lecture incertaine pourrait indiquer que l'hypogée fut construite grâce à l'intervention du souverain : H. G. Fischer, *JEA* 65 (1979), 44-46 ; E. Edel, *Hieroglyphische Inschriften des Alten Reiches*, Opladen, 1981, p. 75-76 ; N. Kanawati, *The Tombs of El-Hagarsa*, vol. 1 (ACE—Reports 4), Sydney, 1993, p. 59, fig. 42[c].

134 N. Kanawati, *El-Hawawish*, vol. I, p. 19, fig. 19[a].

135 À part Tjéti-Kaihep, cf. aussi N. Kanawati, *El-Hawawish*, vol. II, fig. 20 ; Idem, *ibid.*, vol. IV fig. 8 ; Idem, *ibid.*, vol. VII, fig. 3[c], 15.

136 À propos de ce motif iconographique, cf. W. S. Smith, *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom*, p. 220-221 ; J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne. Vol. V : Bas-reliefs et peintures. Scènes de la vie quotidienne*, Paris, 1969, p. 58-62 ; P. Behrens, « Stierkampf », *LÄ*, vol. VI, c. 16-17 ; Y. Harpur, *Decoration*, p. 11 n. 12 ; N. Kanawati, « Bullfighting in ancient Egypt », *BACE* 2 (1991), 52-59 ; J. M. Galán, « Bullfight scenes in ancient Egyptian tombs », *JEA* 80 (1994), 81-96 ; S. J. Seidlmayer, « Kämpfende Stiere. Autorität und Rivalität unter pharaonischen Eliten », *Gegenworte* 4 (1999), 72-75.

137 N. Kanawati, *El-Hagarsa*, vol. I, pl. 43 ; Idem, *ibid.*, vol. III, pl. 22-23, 37, 39, 44.

138 Cf., respectivement, N. de G. Davies, *Der el Gebrâwi*, vol. I, pl. 11 ; N. Kanawati, *El-Hagarsa*, vol. III, pl. 40. Quant à la représentation dans la tombe de Tjéti-Kaihep, cf. KH Abb. 4. En général, l'autre motif iconographique où apparaissent des chèvres —en marge des défilés de troupes—, celui des chèvres qui broutent le feuillage des arbres, est habituel dans les nécropoles de la Haute-Égypte mais, en revanche, il demeure rare dans les cimetières memphites : J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne. Vol. V*, p. 86-92 ; Y. Harpur, *Decoration*, p. 110-111.

En ce qui concerne le contexte, elle figure à côté de représentations de chasse dans le désert, de combat de bateliers et de pêche au harpon dans un milieu marécageux, motifs où prévalaient les notions de compétition et de distraction du défunt et où il joue un rôle tantôt actif tantôt de simple spectateur (cf., par exemple, KH Abb. 6). Les motifs de chasse dans la steppe ou le désert,<sup>139</sup> de capture des oiseaux avec un boomerang et de pêche au harpon (KH Abb. 3)<sup>140</sup> sont fréquents dans les nécropoles memphites et en province et marquent ici, vraisemblablement, l'emprunt d'un élément banal dans le décor des tombes de la capitale. En revanche, d'autres motifs caractéristiques du milieu aquatique sont beaucoup plus rares hors de la métropole, comme la chasse à l'hippopotame,<sup>141</sup> ou le combat des bateliers (KH Abb. 6).<sup>142</sup> Cette scène de lutte en particulier est à retenir, puisque dans plusieurs cas, *tous provenant de la région memphite*, les inscriptions qui la décrivent évoquent le retour *du Nord* des troupes.<sup>143</sup> Cependant, dans les exemples provinciaux de la lutte des bateliers ou du retour des troupes, on ne précise *jamais* qu'ils viennent du Nord, et les textes se limitent à indiquer de manière générale que les scènes ont lieu dans les champs (*sh*) de Haute et Basse-Égypte ou dans les marais (*phw*).<sup>144</sup>

La plupart des activités que l'on vient d'énumérer, habituelles dans l'iconographie de l'Ancien

Empire, ont lieu dans les marais, dans les fourrés de papyrus, un milieu naturel caractéristique surtout du Delta mais plus rare en Haute-Égypte. Si l'on tient compte du fait que la lutte des taureaux figure uniquement dans les tombes de la Haute-Égypte, on peut conclure qu'elle constitue une innovation iconographique de portée locale, adaptée à un milieu naturel différent du Delta, un motif à la fois alternatif et complémentaire des activités présentées normalement en milieu marécageux, utilisé ici pour exprimer les notions de compétition et de distraction dans un contexte écologique moins exotique pour les habitants du Sud. Si cette interprétation est correcte, on comprendra bien aussi pourquoi les textes du retour des troupes n'évoquent jamais en province le Nord et pourquoi la lutte des bateliers (une scène associée précisément au retour des troupes) et la chasse à l'hippopotame<sup>145</sup> sont plus rares dans les nomes et, en revanche, pourquoi la chasse au désert, la capture des oiseaux au boomerang et la pêche au harpon sont plus fréquentes dans l'iconographie provinciale : il s'agit d'activités que l'on pouvait effectuer aisément dans le milieu écologique de la Haute-Égypte.

En outre, il est bien possible que le motif de la lutte des taureaux soit dépourvu d'autres nuances idéologiques telle l'expression du pouvoir des potentats locaux ou les rivalités entre chefs locaux. N'oublions pas que le rôle du défunt dans cette scène est toujours passif, se contentant de contempler le

139 W. Decker, M. Herb, *Bildatlas zum Sport im Alten Ägypten*, p. 297-315 [J 15-51], 974-975 [carte].

140 W. Decker, M. Herb, *Bildatlas zum Sport im Alten Ägypten*, p. 978-979 [K 2.2-100].

141 Il en existe 21 représentations dans la région memphite mais uniquement cinq en provinces, avec un seul exemple par nome (Deshasha, Meir, Der el-Gebraoui, El-Hawawish et Balat) : W. Decker, M. Herb, *Bildatlas zum Sport im Alten Ägypten*, p. 357-370 [K 1.18-43], 976-977 [carte].

142 Il en existe 32 représentations dans la région memphite et huit en province (Zawiyet el-Mayetin, Beni Hasan, Der el-Gebraoui et El-Hawawish) : W. Decker, M. Herb, *Bildatlas zum Sport im Alten Ägypten*, p. 573-595, 599 [O 1-39, 48], 986-987 [carte]. À propos de ce motif, cf. M. Herb, *Der Wettkampf in den Marschen. Quellenkritische, naturkundliche und sporthistorische Untersuchungen zu einem altägyptischen Szenentyp* (Nikephoros, Beiheft 5), Hildesheim, 2001.

143 M. Herb, *Der Wettkampf in den Marschen*, p. 258-261.

144 Cf. M. Herb, *Der Wettkampf in den Marschen*, p. 433-442, pour les références aux scènes des nomes où apparaît le thème du retour des troupes (Deshasha, Zawiyet el-Mayetin, Beni Hasan, Meir, Der el-Gebraoui, El-Hawawish, Hagarsa et Hieraconpolis). Il faut pourtant tenir compte du fait que plusieurs de ces scènes sont très détériorées.

145 L'habitat de l'hippopotame en Égypte à l'Ancien Empire se limitait au Delta et probablement à la zone du Fayoum : L. Störk, « Nilpferd », *LÄ*, vol. IV, 1982, c. 502. À propos des représentations de l'hippopotame dans l'art pharaonique, cf. A. Behrmann, *Das Nilpferd in der Vorstellungswelt der Alten Ägypter*, Frankfurt, 1989.

146 Cf., pour la période qui concerne notre étude, les exemples suivants : N. de G. Davies, *The Mastaba of Ptahhetep and Akhetetep at Saqqarah*, vol. I, Londres, 1900, pl. 21-22 ; P. E. Newberry, *Beni Hasan*, vol. II, Londres, 1893, pl. 29 ; M. C. Pérez Die, *Egyptian Archaeology* 24 (2004), 23.

147 Cf. les exemples suivants, provenant de Giza, Qoubbet el-Hawa et Mo'alla : W. Wreszinski, *Atlas*, vol. III, pl. 69 ; J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne. Vol. IV : Bas-reliefs et peintures. Scènes de la vie quotidienne*, p. 800-803, fig. 451. Cf. aussi une représentation où le défunt se tient debout et porte un bâton et un arc : W. Schenkel, F. Gomaà, *Scharuna I. Der Grabungsplatz – Die Nekropole – Gräber aus der Alten-Reichs-Nekropole*, Mayence, 2004, pl. 51 [tombe G7]. Dans une autre scène il est difficile d'assurer si le chasseur qui tient l'arc est le propriétaire de la tombe : Idem, *ibid.*, fig. 15 [tombe V23].

combat en tant que simple spectateur. Cette attitude passive réapparaît dans les rares scènes de chasse au lasso du taureau sauvage,<sup>146</sup> ce qui contraste avec les représentations de la chasse au désert où le défunt ne se contente pas d'être simple spectateur puisqu'il prend l'arc ou le lasso pour capturer la proie.<sup>147</sup> Bref, le motif de la lutte des taureaux est une innovation iconographique qui reste néanmoins soumise aux conventions de la culture palatine de l'Ancien Empire.

### Seshathotep de Giza : famille, idéologie et rituel dans une tombe de la IV<sup>e</sup> dynastie

Le mastaba de Seshathotep se trouve immédiatement à l'ouest de la pyramide de Kheops, dans le Cimetière Occidental de Giza.<sup>148</sup> Quand on pense à des nécropoles soigneusement organisées autour de la pyramide d'un pharaon, celles qui entourent le monument funéraire de Kheops viennent immédiatement à l'esprit, puisqu'elles révèlent, par la disposition méticuleuse des tombes et par leur plan orthogonal, une volonté de hiérarchie qui est renforcée par le volume immense de la pyramide royale.

L'aménagement de la nécropole de Kheops renvoie l'image d'une sorte de « grande famille royale » où le souverain occupe la position centrale dominante, même si des liens de parenté réels entre les dignitaires inhumés et la famille du pharaon étaient absents. Seshathotep en constitue la preuve puisqu'il détient les titres de *z3 nzwt* « fils du roi », *z3 nzwt n ht.f* « fils du roi de son corps » et *z3 nzwt n ht.f smsw* « fils aîné du roi de son corps », alors qu'il n'a pas été fils de pharaon et qu'il n'existe aucune preuve de son appartenance à la famille royale. En outre, le décor de sa tombe nous est particulièrement précieux du fait de son ancienneté et des parallèles qu'on peut établir avec d'autres mastabas contemporains. Par conséquent, la position de sa tombe et l'étude comparative de son programme iconographique permettent d'obtenir des informations sur les principes qui ont inspiré la composition de son décor.

Le mur occidental de la tombe de Seshathotep (SH. Abb. 7) est organisé selon un schéma symétri-

que, avec le défunt présidant la scène centrale tandis que des images de stèles fausses-portes figurent aux extrémités. L'ensemble représente Seshathotep dans le rôle de fonctionnaire distingué, rempli de dignité, portant les insignes de son autorité (sceptre, bâton, perruque, tenue d'apparat) et accompagné des titres qui précisent son rang et ses fonctions. Dans cette image « officielle », la figure de Seshathotep se détache nettement du reste, avec son épouse et les membres de son entourage occupant des positions subalternes, représentés à une échelle très inférieure. En fait, la position isolée de Seshathotep sert à rehausser son autorité et à articuler l'ensemble de la composition, dont il constitue l'axe. Le contraste est évident avec la scène parallèle de la tombe de Nésoutnefer où celui-ci est accompagné de sa femme.<sup>149</sup>

Les activités surveillées par Seshathotep consistent en la perception des produits « en nature » apportés par ses subordonnés : dans la partie supérieure, un registre —probablement deux à l'origine— montre un scribe suivi de cinq « domaines funéraires »,<sup>150</sup> accompagnés du texte *jp jšt nbt nt pr-đt* « recenser tous les biens du domaine personnel » ; dans la partie inférieure, l'inscription *jp ndt-ht nt nwwt.f pr-đt* « recenser les cadeaux de ses localités du domaine personnel » décrit le registre où un scribe est suivi de plusieurs porteurs d'animaux domestiques et sauvages. Deux colonnes expliquent l'ensemble des registres : [...] *nt šm'w m hb r' nb n š3t-htp* « [...] de la Haute-Egypte dans les fêtes quotidiennes pour Seshathotep » et *jnt prt-htw jn nwwt.f nt đ 3-Mhw m hb r' nb n š3t-htp* « apporter les offrandes d'invocation par ses localités de la Basse-Egypte dans les fêtes quotidiennes pour Seshathotep ». Les images et les textes évoquent donc l'étendue de l'autorité, idéale, de Seshathotep, puisqu'il reçoit des produits provenant de tout le pays (la Haute et la Basse-Egypte) et d'un milieu tant anthropisé (comme l'expriment les toponymes des « domaines funéraires ») que sauvage (d'après l'image de la faune du désert). En outre, le personnel qui participe à la présentation des offrandes reproduit, à une échelle réduite, l'univers social contrôlé par Seshathotep et dépendant de lui : d'abord sa famille, mais

148 Mastaba G 5150 : PM III<sup>1</sup> 149-150. D'après les critères de datation établis par N. Cherpion, il aurait vécu pendant la IV<sup>e</sup> dynastie, avant le règne de Mykérinos. Cf. aussi M. Baud, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien*, vol. II, p. 576-577 [219].

149 H. Junker, *Giza*, vol. III, fig. 27.

150 À propos de la nature fictive des « domaines funéraires », cf. J. C. Moreno García, *Hwt et le milieu rural égyptien du III<sup>e</sup> millénaire*, p. 163-117.

aussi des scribes, des chefs de village (*hq3*) et des simples subordonnés. Pour donner plus de véracité à la scène, les personnifications des domaines sont accompagnées d'un nom à valeur toponymique, tandis que la plupart des personnages subalternes sont nommément désignés. Quant aux stèles fausses-portes des extrémités de la composition, elles reproduisent un schéma similaire, avec le défunt et ses proches entourés de subalternes désignés par noms et fonctions : des chefs de village (*hq3*), des ritualistes du ka (*hm-k3*), des officiants divers (*hrp zh*, *jmj-r s3r*) et même un nubien (*nhs*). Les images expriment donc, d'une manière subtile et par divers moyens, l'importance sociale et l'autorité du défunt, dont le pouvoir se répand sur l'ensemble de l'échelle sociale, depuis les fonctionnaires jusqu'aux chefs de village, des ritualistes aux travailleurs et même à des étrangers ; un pouvoir qui touche donc des humains mais aussi des animaux provenant à la fois de l'Égypte et des régions limitrophes. Il faut probablement interpréter dans ce sens la présence d'un *nhs* « nubien » dans cette scène,<sup>151</sup> étant donné que les seuls nubiens mentionnés par leur nom dans les tombes privées du III<sup>e</sup> millénaire figurent, précisément, dans des mastabas contemporains de Seshathotep et de Nésoutnefer à Giza. En outre, le parallèle de la tombe de Nésoutnefer mentionne à la même place les nubiens *Mrj* et *nb* et deux *jsww*, les nains *nh-Dd.f-Rc* et *nhj-wd.s*.<sup>152</sup> Si la mention de nubiens est rarissime dans les tombes de l'Ancien Empire, celle de *jsw*, un terme mal connu mais qui désignerait des personnes acquises ou achetées, reste unique.<sup>153</sup> Bref, il me semble improbable que l'apparition exceptionnelle de ces termes dans deux tombes qui partagent le même programme iconographique soit dû au hasard. Je propose avec prudence de considérer que leur mention, en compagnie d'autres catégories de population, sert à illustrer le rayonnement de l'auto-

rité « universelle » idéale des propriétaires de ces tombes.

Si la scène antérieure souligne la dimension publique et officielle des activités de Seshathotep, et montre des biens « bruts » en provenance directe de leurs zones de production, la scène suivante (SH. Abb. 5) a un caractère plus intime et les biens transportés ont ou bien été transformés en offrandes ou sont sur le point de l'être, comme dans le cas de l'abattage des bovidés. Au lieu d'individus désignés par leur nom, on passe à des scènes où ne figurent que la famille du défunt et des subordonnés anonymes. Cet aspect intime est souligné, en outre, par le fait que l'épouse de Seshathotep figure à ses côtés, représentée à la même échelle que lui.<sup>154</sup> Le parallèle de la tombe de Nésoutnefer reprend ces qualités quoiqu'avec de légères différences, les porteurs d'offrandes et les fils du défunt étant placés en registres présidés par Nésoutnefer et sa femme.<sup>155</sup> Pourtant, il s'amorce déjà une troisième étape que le défunt titulaire de la tombe et bénéficiaire du service funéraire doit accomplir seul. Il s'agit des scènes qui suggèrent son existence outre-tombe, que ce soit la navigation vers l'ouest<sup>156</sup> ou la contemplation de la table d'offrandes (SH. Abb. 3 et 8). Le fait que son épouse apparaisse une seule fois à son côté, représentée à une échelle plus réduite et sans partager la chaise avec lui, renforce l'idée d'un Seshathotep destinataire unique des offrandes et des rituels célébrés dans sa chapelle funéraire.

En définitive, le programme décoratif de la tombe de Seshathotep révèle les étapes progressives du voyage vers l'au-delà, un thème appartenant au domaine de l'idéologie royale depuis la période archaïque, comme le révèlent les modèles de bateaux en briques découverts près des tombes royales d'Abydos.<sup>157</sup> Mais l'exemple le plus célèbre est sans doute celui des grands bateaux en bois enterrés à côte de la pyramide de Kheops, plus ou moins

151 À comparer avec le couple *nhs/sm'jj* « nubien/habitant de la Haute-Égypte » désignant l'ensemble des habitants d'une localité dans une inscription de la Première Période Intermédiaire provenant de Gébélein : H. G. Fischer, *Kush* 9 (1961), 44-56, fig. 1, pl. 10.

152 H. Junker, *Giza*, vol. III, fig. 27.

153 Le collectif *jsww* est mentionné dans la stèle Le Caire JE 56994 : H. Goedicke, *Privaten Rechtsinschriften*, p. 182-185, pl. 17[b] ; N. Cherpion, *BIFAO* 82 (1982), 127-143, pl. 15-16. À propos du terme *jsw* dans des expressions d'achat de produits, cf. P. Posener Krieger dans M. Görg, E. Pusch (éd.), *Festschrift Elmar Edel*, p. 322-324.

154 Pour un parallèle dans la tombe de Nésoutnefer, cf. H. Junker, *Giza*, vol. III, fig. 30.

155 H. Junker, *Giza*, vol. III, fig. 28. Le motif des registres formés par les fils et les dépendants du défunt réapparaît dans les stèles CGC 1566 et 1568 de *K3(j)-hr-st.f*, fils de *Nzwt-nfr*. À propos des monuments de ce dignitaire, cf. M. Baud, *GM* 133 (1993), 7-18.

156 Nésoutnefer figure seul aussi dans la scène de navigation : H. Junker, *Giza*, vol. III, fig. 29.

157 D. O'Connor, « The earliest royal boat graves », *Egyptian Archaeology* 6 (1995), 3-7.

contemporains des premières représentations du thème de la « navigation vers l'ouest » dans les mastabas des particuliers – précisément dans ceux de Nésoutnefer et de Seshathotep, datant des règnes de Kheops à Khephren. On aurait donc ici un autre indice du passage vers les tombes privées d'un motif développé d'abord dans le domaine de l'idéologie royale, selon une pratique bien attestée dans les monuments de l'Ancien Empire.<sup>158</sup> En outre, l'apparition, à côté des pyramides, de temples destinés à héberger les statues du souverain est contemporaine des premiers exemples de culte aux statues rendu dans les tombes des particuliers, au début de la IV<sup>e</sup> dynastie.<sup>159</sup> L'idéologie funéraire du mastaba de Seshathotep exprime donc un idéal de survie par delà la mort qui suit de près celui du roi. On assiste vraisemblablement aux premières ébauches d'une idéologie funéraire qui deviendra graduellement plus complexe, avec l'incorporation de litanies et d'invocations et avec l'enrichissement du répertoire iconographique, tant dans les tombes privées que dans les pyramides et les temples royaux. Dans ce contexte idéologique, la place réservée à la famille du défunt est purement décorative et secondaire, sans que l'organisation de la nécropole ou des cultes funéraires bénéficie, en principe, au groupe familial large auquel le défunt appartient aussi.

## Conclusion

Une tombe est plus qu'un lieu d'inhumation, elle est aussi un lieu de mémoire dont la gestion était soumise aux contraintes, souvent contradictoires et parfois opposées, de l'idéologie royale, de la volonté du défunt et des aspirations de sa famille. Ces contraintes délimitaient l'emplacement de la tombe, son décor et l'utilisation du monument, de telle sorte que les innovations introduites dans le schéma iconographique et textuel au cours du temps nous informent sur l'existence de valeurs alternatives à celles exprimées dans le cadre de l'idéologie royale. La rupture du monopole de la culture palatine sur la production écrite et artistique, à la fin de l'Ancien Empire, ainsi que l'organisation des cimetières des élites provinciales, éloignés de la capitale, illustrent certaines de ces valeurs et révèlent le processus par lequel celles-ci sont transcrites dans le langage figuratif et textuel disponible, élaboré en milieu palatin. Ce processus est à double sens, puisqu'en acceptant de s'exprimer avec les moyens de la culture palatine, il implique la « traduction » de ces valeurs en des codes compréhensibles par la culture lettrée. Mais, en même temps, celle-ci se renouvelle grâce à des compositions et des apports thématiques nouveaux, puisés d'un fond social et culturel différent de celui des élites palatines traditionnelles. L'analyse du programme iconographique et épigraphique des tombes de Kayemnefert, Tjéti-Kaihep et Seshathotep sert à définir les limites de la culture officielle de l'Ancien Empire dans les contextes provinciaux et memphites, des limites qui seront dépassées à la fin du III<sup>e</sup> millénaire et qui permettront l'émergence de valeurs sociales à peine esquissées dans les monuments étudiés.

---

158 Que l'on songe, par exemple, à la représentation pour la première fois de « domaines funéraires » dans le temple funéraire de Snofrou et dans les tombes de ses dignitaires, ou aux implications idéologiques de la distribution de thèmes et d'images dans les pyramides royales et dans certaines tombes du début de la VI<sup>e</sup> dynastie : D. Vischak, « Common ground between Pyramid Texts and Old Kingdom tomb design : the case of Ankhmahor », *JARCE* 40 (2003), 133-157.

159 D. Arnold dans B. E. Shafer (éd.), *Temples of Ancient Egypt*, Londres, 1998, p. 47-50.